

Patrimoine en VAL DE FRANCE



**DES ACTEURS
DES LIEUX
DES PROJETS**



Ci-dessus, le hall d'accueil du siège de Val de France à Villiers-le-Bel.

Photos de couverture : vue aérienne du centre-ville de Villiers-le-Bel (église Saint-Didier). En incrustation : la fontaine d'Arnouville-lès-Gonesse, le quartier de la Muette à Garges-lès-Gonesse, sculpture «Narcisse» de Guy Lartigue dans le parc Kennedy à Sarcelles.

Editorial

La communauté d'agglomération qui unit quatre villes, Sarcelles, Villiers-le-Bel, Arnouville-lès-Gonesse et Garges-lès-Gonesse, constitue un territoire ayant une histoire et des projets communs de développement économique, culturel et social. Ces projets pour prendre véritablement corps doivent être nourris d'une analyse historique, urbanistique et sociale. On rappellera simplement



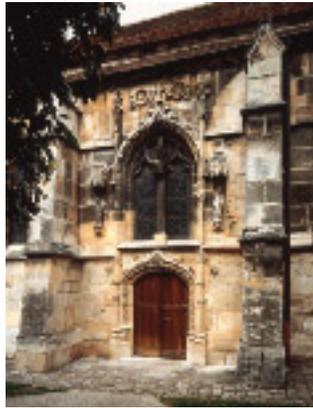
ici la révolution que ce territoire a subie au xx^e siècle en passant de la ruralité à une urbanisation massive et à l'arrivée de populations étrangères. La notion traditionnelle de patrimoine s'en trouve aujourd'hui bouleversée. Val de France possède la légitimité et la vocation à en constituer une base documentaire à l'usage des professionnels, des enseignants, des associations et plus généralement du grand public. Il est important aussi dans un département fortement marqué par l'histoire de faire savoir que cette histoire ne s'est pas arrêtée à l'aube du xx^e siècle mais qu'elle s'écrit toujours.

Ce numéro, fruit d'une collaboration entre la communauté d'agglomération «Val de France» et les Editions du Valhermeil, a donc pour objet de présenter la réalité de la dimension patrimoniale de Val de France en mettant en avant, avec quelques exemples, sa richesse, sa diversité et sa dynamique. Il rend hommage aussi aux multiples acteurs qui, de la préhistoire aux cités du xx^e siècle, en tournent les pages.

Bernard Défossez
directeur de la publication

Sommaire

- 1** Editorial
- 3** Un moteur pour le développement
- 4** Val de France vu du ciel
- 6** Val de France : entre histoire et modernité
- 10** Le conseil communautaire
- 12** Le patrimoine, héritage commun qui se transmet
- 14** Les archives, premier acteur de la mémoire
- 19** Des vocations multiples
- 20** Quand les amateurs et les associations se passionnent pour leur ville
- 21** Une maison pour le patrimoine sarcellois
- 22** Etienne Quentin ou le Sarcelles des petits métiers d'autrefois
- 23** Trois champs d'action pour la Jeunesse Préhistorique et Géologique de France



- 24** L'assars au chevet du Petit Rosne
- 25** Fusion : un lien entre les cultures
- 26** Le nouvel Arnouville est né au XVIII^e siècle
- 27** Maurice Bonnard, collectionneur de mémoire
- 28** Bon vent au Musée naval de Sarcelles!
- 29** L'histoire de Garges-lès-Gonesse
- 30** Quand les «sages» de Villiers-le-Bel valorisent leur ville
- 32** Quand la Muette à Garges-lès-Gonesse se penche sur son passé
- 35** Val de France réinvente le Mont Griffard
- 41** Le bonheur aux jardins
- 43** A Arnouville-lès-Gonesse et Villiers-le-Bel le contrat pôle gare est sur les rails
- 46** Thomas Couture peintre de Villiers-le-Bel

Directeur de la publication : Bernard Défossez. **Rédactrice en chef :** Jacqueline Meillon. **Rédacteur en chef adjoint :** Philippe Raimbault. **Rédaction :** Jacqueline Meillon, Marie-Madeleine Canet, Béatrice Cabedoce, Bernard Défossez. **Maquette :** Monique Dupéray-Fallières. **Mise en pages :** Abdel Grich, Florence Mathieu. **Photogravure :** Michaël Barek. **Préresse :** Conseil Graphique - Editions du Valhermeil. **Impression :** Corlet S.A. **Routage :** GIS.

Crédit photographique et illustrations :

Bruno Rongeau : pp. 5, 6 (4 x haut), 23 (haut), 24 (3/5), p. 14 et 15, p. 16. Philippe Lhomel : couverture, p. 2, 20, 21 (2/11), 26 (2/5), 30 (haut d et 2^e haut d), 35, 37 à 39. Muriel Penpeny : p. 2 (2^e haut), 9, 10, 32 et 33. Philippe Raimbault : p. 8 (bas), 13 (haut), 43, 44 (bas), 3^e de couverture. François Gir : p. 7 (haut). Agence Iconos (Lyon) : p. 19 (haut et centre), 25 (centre). Agence RDVA (Gonesse) : p. 1. Archives Editions du Valhermeil : pp. 7 (bas), 13 (centre), 23 (bas), 26 (centre), 14, 18, 46, 47 (bas). Associations du Val de France : p. 12, p. 21 à 30. Archives Val de France : 2^e de couverture, p.3, 4, 5 (2^e à partir haut), 21 (bas d), 26 (bas), 27, 44 (haut), 36, 4^e de couverture. Archives départementales du Val-d'Oise : p. 2 (bas), 6 (bas d), 8 (haut), 31, 42. Ville de Villiers-le-Bel : p. 30 (haut g). Coll. Part. : p. 40 (bas), 47 (haut). Collection de cartes postales Maurice Bonnard : pp. 13, 19 à 22, 29, 30, 39, 41, 45, 48.

Val de France

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Un moteur pour le développement

Créée fin 2001 par les quatre conseils municipaux de Sarcelles, Villiers-le-Bel, Arnouville-lès-Gonesse et Garges-lès-Gonesse la communauté d'agglomération Val de France s'est donnée un objectif, mais il est de taille :

valoriser son territoire par tous les moyens. Développement économique, urbain, amélioration de l'habitat, mise en valeur et préservation de l'environnement et du patrimoine, tout est mis en œuvre pour faire de cette structure un «moteur» capable de dynamiser cet espace situé à une quinzaine de kilomètres de Paris et qui compte aujourd'hui près de 140 000 habitants. Doté de nombreux atouts : une population jeune (30 % des habitants ont moins de 20 ans), la proximité des aéroports du Bourget et de Roissy, des liaisons ferroviaires, le RER, un bon réseau routier et la présence de plusieurs bassins économiques, ce territoire offre de nombreuses possibilités de développement.

Les missions d'une communauté d'agglomération sont nombreuses.

Elle agit pour dynamiser l'environnement économique par la gestion et la création des zones d'activités économiques, le soutien aux entreprises et à l'activité commerciale et artisanale.

Pour réussir son pari, elle intervient sur l'amélioration du cadre de vie par un soutien technique et financier aux communes pour la modernisation des espaces publics (notamment les centres anciens) et la requalification des zones vertes.

Enfin, elle privilégie aussi l'amélioration des services aux habitants en agissant sur l'équilibre social de l'habitat, la gestion et la création des équipements culturels et sportifs transférés des villes et en initiant une stratégie de développement en matière de transports publics.

Quant au patrimoine, il faut le prendre au sens large du terme car il est constitué par la mémoire collective de nos

citoyens des villages anciens et des grands ensembles, par les sites et bâtiments remarquables mais aussi par nos projets qui construiront l'identité de ce nouveau territoire qu'est Val de France.



Dominique Strauss-Kahn
député du Val-d'Oise,
président de la communauté
d'agglomération Val de France

Val de France vu du ciel

Villiers-le-Bel

Arnouville-
lès-Gonesse

Sarcelles

Garges-
lès-Gonesse





Mairie de Villiers-le-Bel.



Mairie de Garges-lès-Gonesse.



Mairie d'Arnouville-lès-Gonesse.



Mairie de Sarcelles.



Sarcelles
57 871 habitants. Superficie : 844 ha.

Garges-lès-Gonesse
40 213 habitants. Superficie : 547 ha.

Villiers-le-Bel
26 145 habitants. Superficie : 700 ha.

Arnouville-lès-Gonesse
12 403 habitants. Superficie : 284 ha.

Val de France : entre histoire et modernité

LES QUATRE MAIRES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION NOUS PARLENT DU PATRIMOINE :



Nelly Olin :
Sénateur du Val-
d'Oise. Maire de
Garges-lès-Gonesse.



Michel Aumas :
Maire de Arnouville-lès-
Gonesse.



François Pupponi :
Conseiller général
du Val-d'Oise.
Maire de Sarcelles.



Didier Vaillant :
Maire de
Villiers-le-Bel.

■ **Patrimoine en Val de France :** Quel sens donnez-vous au mot patrimoine ?

Nelly Olin : Pour moi, le mot patrimoine signifie l'héritage collectif que nous avons reçu au fil des ans. Les villes de la banlieue parisienne souffrent trop d'un manque d'identité. Pourtant nos villes ont une histoire et se sont développées à l'origine autour de petits bourgs. Protéger le patrimoine, c'est conserver nos repères et nos racines.

Michel Aumas : Je lui donne un sens historique, sans hésitation. La commune d'Arnouville possède un patrimoine architectural assez exceptionnel construit au XVIII^e siècle par un même architecte, sur

commande de Jean-Baptiste Machault. Cet ensemble cohérent, composé du château, du village avec son église et d'une belle fontaine, a traversé les siècles sans grands dommages. Les Arnouvillois sont très attachés à ce patrimoine bien vivant.

François Pupponi : J'ai regardé dans le dictionnaire où il est dit que le patrimoine, c'est l'ensemble des biens hérités de ses parents et par extension l'héritage commun d'une collectivité. Il peut s'agir de biens matériels ou non. Il y a donc à la fois la notion de propriété, ce qui nous appartient, et l'héritage, ce qui fait le passé commun d'un groupe humain.

Didier Vaillant : Dans mon esprit cela évoque les





Séance de tournage à Sarcelles : pour la conservation préventive du patrimoine contemporain.

notions de propriété collective et d'identité. Au sens le plus strict du terme, chacun pense au patrimoine historique ou culturel. Mais un lieu, une pratique, un simple objet, une chanson peuvent relever du patrimoine au sens où chacun se reconnaît en lui, comme le signe de reconnaissance de l'appartenance à un groupe.

■ **PVF** : Quelles actions menez-vous dans votre commune en faveur du patrimoine ?

Michel Aumas : La préservation de l'ensemble dont je vous parlais mobilise les moyens de la commune depuis près de vingt ans. Nous allons par exemple terminer cette année la quatrième et dernière tranche de restauration de l'église Saint-Denys. La fontaine a fait l'objet de nombreux travaux de mise en valeur et les bâtiments de la mairie ont été restaurés récemment. Quant au château, la ville a obtenu, il y a deux ans, son classement partiel à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques. Tous ces travaux et ces démarches font qu'aujourd'hui ce patrimoine est durablement préservé et valorisé.

Nelly Olin : Nous préservons tout d'abord les lieux historiques de la commune et essayons de les mettre en valeur autant que faire se peut. Notre ville a beaucoup changé et la valorisation du patrimoine n'était pas si présente à l'esprit des architectes des années 60-70. Aussi, particulièrement

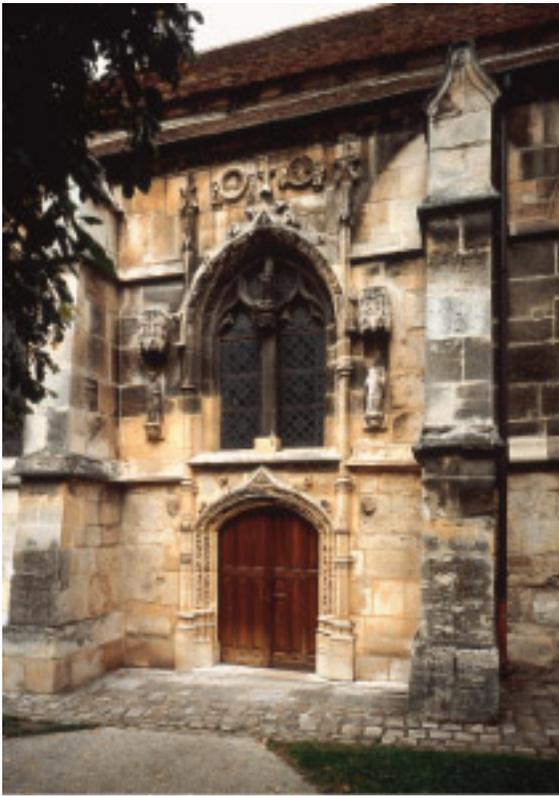
dans le Vieux Pays, nous nous attachons à conserver les lieux très anciens. Nous menons également de nombreuses actions sur la préservation des archives municipales, véritables liens avec le passé. Enfin, nous éditerons à la rentrée le livre historique sur Garges-lès-Gonesse, des origines à la fin du XIX^e siècle. Ce travail réalisé par M. José Garcia représente un atout supplémentaire, illustrant l'histoire de la commune bien avant les changements intervenus au XX^e siècle.

Didier Vaillant : Villiers-le-Bel présente la particularité d'avoir connu une urbanisation importante à une époque récente. Le patrimoine historique est donc concentré sur un quartier, le Village. Pour autant, il est riche. Du puits gallo-romain à l'ancienne ferme seigneuriale dont il ne reste que des fondations en passant par notre église Renaissance dotée de l'un des plus remarquables orgues d'Île-de-France, nous travaillons pour valoriser tous ces monuments. Mais le patrimoine se construit aussi au jour le jour. En se rendant acquéreur de la propriété de la famille d'Astanières, la ville a pu remettre à la disposition des habitants un parc public remarquable.

François Pupponi : Sarcelles est une ville particulière qui juxtapose un village traditionnel et une ville nouvelle créée de toutes pièces à partir du milieu des années 50. Bien sûr, le patrimoine de Sarcelles



L'orgue de l'église Saint-Didier à Villiers-le-Bel.



L'entrée latérale de l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Sarcelles.

d'avant le grand ensemble, le bâti ancien du village par exemple, doit être préservé. La ville a ouvert une Maison du patrimoine pour mettre en valeur la mémoire de la ville. Le quartier de Lochères aussi a son patrimoine culturel et architectural – des logements sociaux en pierre de taille, ce n'est pas courant. Chacun des groupes qui constituent la communauté de la ville – Juifs d'Afrique du Nord, Antillais, Africains, Assyro-Chaldéens, etc – se sont intégrés à la République française tout en conservant leurs propres racines, et la ville leur apporte toute son aide.

■ **PVF.** : La préservation du patrimoine joue-t-elle un rôle dans l'évolution d'une ville et auprès de ses habitants ?

François Pupponi : Oui, bien sûr. François Mitterrand aimait à dire que «un peuple sans passé est un peuple sans avenir». J'ajoute une remarque qui n'est pas négligeable : le patrimoine d'une ville c'est aussi son patrimoine immobilier. Le problème pour une ville faite d'un seul coup, ou presque, comme Sarcelles, c'est qu'elle vieillit d'un coup aussi. Il faut donc tout refaire en même temps puisque tout a vieilli en même temps et cela a un coût important, disproportionné à ses ressources.

Didier Vaillant : Naturellement. En résumé, je dirais que l'action de la municipalité en terme de patrimoine est de savoir tantôt générer un renouvellement de la ville, tantôt protéger certains lieux dont l'usage ou la singularité relèvent de l'identité collective. C'est extrêmement important pour les habitants. Chacun développe sa vie sociale autour de repères environnementaux. Il faut donc savoir

faire évoluer un environnement en lui conservant une cohérence avec ce qui préexiste. La notion de patrimoine répond à celle de mémoire. Il n'y a pas de société civilisée sans mémoire ni patrimoine.

Nelly Olin : Les Gargeois sont plus que sensibles à la préservation de leur patrimoine car c'est ce qui les relie au passé. Ils sont très attachés à l'histoire de leur ville et à la découverte des lieux souvent ignorés de notre patrimoine. Des animations spécifiques ont vu le jour autour de la mémoire comme l'étude effectuée autour du quartier de la Muette et l'exposition «Témoins d'un quartier». Nous menons actuellement un travail de recensement des iconographies réalisées sur les différents quartiers de la ville, avant et après changement.

Michel Aumas : Victor Hugo écrivait dans les *Contemplations* : «toute œuvre humaine qui prend le passé pour racines a pour feuillage l'avenir». Une ville constitue une communauté humaine qui doit offrir plus qu'un lieu de résidence. Le patrimoine, lorsqu'il est témoin de l'histoire, apporte une identité de ville, facteur de lien et de reconnaissance entre les habitants. Il me semble donc essentiel de bien mesurer l'importance de la tâche qui consiste à protéger ce qui nous a été transmis, afin que les générations futures puissent bénéficier de ce patrimoine.

■ **PVF.** : Quels atouts peut apporter dans ce domaine la structure Val de France ?

Didier Vaillant : Si Villiers-le-Bel, Garges-lès-Gonesse, Sarcelles et Arnouville-lès-Gonesse ont uni leurs destins au sein de Val de France, c'est bien parce qu'elles partagent la même histoire récente, celle de nombreuses villes de banlieue dont l'évolution a été fortement marquée entre 1950 et aujourd'hui, avec des particularités et des problèmes communs. Donc avec un patrimoine commun. Et c'est bien à cet échelon qu'il peut être valorisé afin que la



Eglise Saint-Martin de Garges-lès-Gonesse.



Le centre culturel Dulcie September du quartier de la Muette à Garges-lès-Gonesse.

banlieue donne d'elle-même une autre image que celle observée de l'extérieur.

Michel Aumas : Tout simplement les mêmes atouts que ceux apportés dans d'autres domaines : l'intercommunalité nous fournit des marges de manœuvre nouvelles qui ont considérablement amélioré nos interventions, notamment en matière d'aménagement urbain. Il me semble que l'intercommunalité doit s'appuyer sur les patrimoines historiques de chaque ville pour développer l'une de ses nouvelles missions : le développement d'animations, voire d'événements culturels.

Nelly Olin : Je pense que c'est dans le domaine de la préservation et de la réhabilitation que Val de France peut intervenir en venant en aide aux col-

lectivités adhérentes. Mais au-delà de la commune elle-même, Val de France doit se forger sa propre identité en tenant compte des spécificités des quatre villes associées. La mise en valeur et en commun de ce patrimoine permettra sans nul doute de développer une identité plus forte.

François Pupponi : Les défis auxquels la ville de Sarcelles est confrontée ne sont pas fondamentalement différents de ceux que doivent relever les autres communes de l'est du Val-d'Oise. Val de France qui a, dans ses compétences, aussi bien le développement de la culture que de grands travaux urbains, a donc un rôle important à jouer dans cette affaire.

Propos recueillis par Jacqueline Meillon

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

- **Président : M. Dominique Strauss-Kahn-Député du Val-d'Oise- 1^{er} adjoint au maire de Sarcelles.**
- **1^{er} Vice-Président-délégation générale : M. Didier Vaillant, maire de Villiers-le-Bel.**
- **2^e Vice-Président-politique de la ville : Mme Nelly Olin, Sénateur du Val-d'Oise, maire de Garges-lès-Gonesse.**
- **3^e Vice-Président-sport et habitat : M. François Pupponi, conseiller général du Val-d'Oise, maire de Sarcelles.**
- **4^e Vice-Président-collecte et traitement des ordures ménagères et assainissement : M. Michel Aumas maire de Arnouville-lès-Gonesse.**
- **5^e Vice-Président-culture et patrimoine : M. Maurice Bonnard, adjoint au maire de Villiers-le-Bel, chargé de l'urbanisme et des transports.**
- **6^e Vice-Président-travaux : M. Jean-Bernard Chocat, adjoint au maire de Garges-lès-Gonesse chargé du sport, de la voirie, des travaux et des bâtiments.**
- **7^e Vice-Présidente-urbanisme et aménagement : Mme Annie Peronnet, adjointe au maire de Sarcelles, chargée de l'urbanisme, de l'habitat et des transports urbains.**
- **8^e Vice-Président-développement économique : M. Jean-Paul Lesage, conseiller municipal de Villiers-le-Bel.**
- **9^e Vice-Président-transport : M. Bernard Picquet, adjoint au maire de Garges-lès-Gonesse, chargé des espaces verts et du cadre de vie.**

LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

Sarcelles : 16 délégués
Villiers-le-Bel : 8 délégués
Arnouville-lès-Gonesse : 5 délégués
Garges-lès-Gonesse : 12 délégués





Les élus au siège de Val de France.

Le patrimoine, héritage commun qui se transmet



Visite d'un groupe d'élèves à la maison du patrimoine de Sarcelles.

Dans le dictionnaire Larousse, au mot «patrimoine», on trouve cette définition : «Bien qui vient du père et de la mère; bien commun d'une collectivité, d'un groupe humain, considéré comme un héritage transmis par les ancêtres». Quant à la convention du patrimoine mondial, il décrit ainsi le «patrimoine culturel» : il s'agit d'un «monument, un ensemble de bâtiments ou un site ayant une valeur historique, esthétique, archéologique. Le terme patrimoine naturel désigne une caractéristique physique, biologique et géologique exceptionnelle, la faune et la flore menacées ou encore les zones ayant une valeur, par exemple scientifique, et devant être conservées».

Quand on parle de ce patrimoine, c'est surtout à la grande histoire qu'on se réfère en évoquant les châteaux, les abbayes, les palais, les pyramides, les collections des musées, les produits des fouilles archéologiques. Pourtant ce mot recouvre une réalité beaucoup plus vaste car ce que nous héritons de nos ancêtres, ce sont aussi leur savoir-faire, leurs traditions, leurs cultures, leurs mémoires, leurs archives, tout ce qui constitue, en fait, la «petite histoire», celle de l'existence au jour le jour des populations des siècles passés. Font partie également de cet héritage tous ces petits édifices, lavoirs, fontai-

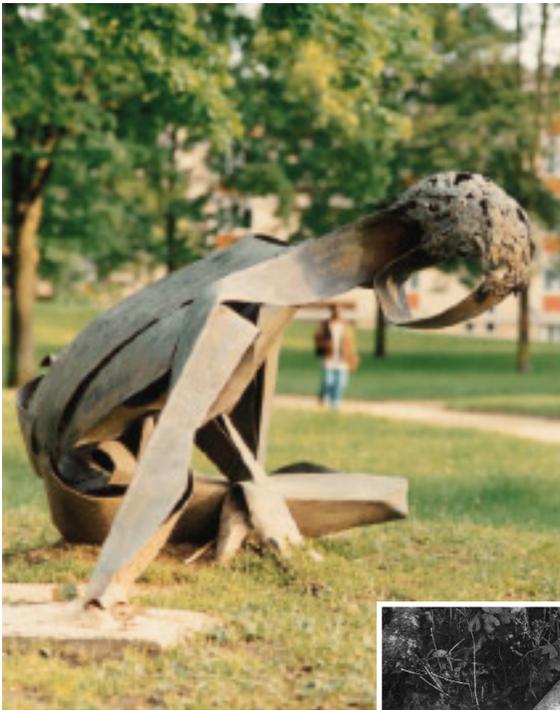
Le patrimoine de demain se dessine aujourd'hui.

nes, moulins, calvaires, pigeonniers, ces outils artisanaux ou agricoles qui participaient eux aussi de la vie d'un village. Ainsi que les vallées, rivières et autres paysages ruraux souvent en voie de disparition.

Tout cela, il faut le protéger de l'usure du temps mais aussi de la destruction, de l'urbanisation parfois aveugle, du vandalisme. Plusieurs labels de protection coexistent selon la nature ou l'intérêt du patrimoine.

La réglementation s'appuie sur deux lois principales. Celle du 31 décembre 1913 concerne les édifices qui peuvent être classés ou inscrits à l'inventaire des monuments historiques. Le classement est décidé par l'Etat par arrêté ministériel ou par décret en Conseil d'Etat si le propriétaire des lieux s'y oppose. L'inscription, elle, se fait en accord avec le propriétaire par arrêté du préfet de région. Les deux impliquent une servitude de protection autour de l'édifice dans un rayon de 500 mètres.

L'autre loi est datée du 2 mai 1930 et s'applique aux sites naturels «dont la conservation ou la préservation présente du point de vue artistique, scientifique, légendaire ou pittoresque un intérêt général». Ici aussi il y a deux degrés de protection selon la valeur, le classe-



« Narcisse » de Guy Lartigue dans le parc Kennedy à Sarcelles.

ment qui émane de la commission départementale des sites et l'inscription, prescrite par l'administration mais qui laisse le propriétaire libre d'entreprendre n'importe quel aménagement, contrairement aux monuments classés dont les projets de modification doivent être soumis au ministère de la Culture.



Une référence à la grande histoire.

A l'initiative d'une commune, la préfecture peut délimiter et créer une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP). Ce label peut englober tout un village ou simplement un quartier.

La sauvegarde de ces différents monuments ou sites est souvent l'affaire des pouvoirs publics mais par leur action, les associations de défense y contribuent souvent grâce à leurs campagnes et à leurs pétitions. Les travaux de recherche de documents, de procès-verbaux, le recueil de paroles effectués par des bénévoles ou des universitaires auprès des anciens ont eux aussi permis de transmettre la mémoire du passé.

Pour autant, il ne faut pas oublier que le patrimoine de demain se dessine aujourd'hui. D'où la nécessité d'une conservation préventive de ce « présent » que nous allons léguer aux générations futures. Respect de l'environnement mais aussi réalisation

de vidéos, d'enregistrements, de textes qui serviront à archiver et à perpétuer les souvenirs des populations actuelles, notamment de celles qui vivent dans les cités multiethniques de banlieue et qui partagent rites et coutumes. Autre reflet de la société industrielle, les jardins ouvriers qui offrent, depuis des décennies, la possibilité aux classes sociales peu aisées de cultiver

leur coin de nature, leur pays de cocagne en quelque sorte.

J. M.



La Cité Jardin « Le Nord » à Villiers-le-Bel, Inaugurée en 1930 : une future ZPPAUP.

Les archives, premier acteur de la mémoire

Longtemps abandonnées au fin fond des locaux, dans les collectivités comme dans les entreprises, les archives trouvent aujourd'hui la place qui leur revient. Bien au-delà d'une réponse à l'engouement du public pour la généalogie et l'histoire locale, la sauvegarde des documents, témoins de l'ordinaire et de l'exceptionnel d'un territoire, est une obligation légale à la charge des maires. La Direction des archives départementales sert de relais pour toutes les institutions susceptibles de soutenir les communes dans cette mission, essentielle pour consolider – voire reconstituer – mémoire collective et histoires individuelles. Pour réussir son enrachement, une nouvelle collectivité doit rendre transmissibles les archives qu'elle génère, comme celles du territoire qu'elle gère, contribuant ainsi à réaliser un véritable patrimoine.

Sait-on que les revendeurs de documents d'archives sont passibles de prison mais aussi d'amendes reversées au bénéfice de la collectivité lésée? Ceci est la contrepartie de la responsabilité civile et pénale qu'assument les maires lorsqu'ils signent, à chaque changement de municipalité, un procès-verbal de décharge et de prise en charge des archives communales.

Pourquoi tant de rigueur? Parce que les archives sont d'abord des preuves. Preuve d'une identité (état civil), preuve du caractère

collectif d'un bien public (bâtiments, voiries), preuve de l'accomplissement d'une mission administrative comme les élections, les recensements, les interventions des sapeurs pompiers. La démocratie exige par ailleurs que tout citoyen puisse se référer à des écrits, pour vérifier – ou justifier selon le cas – le bon usage du budget auquel il contribue – actes de bienfaisance, caisse des écoles, legs, électrification.

Cependant, l'obligation de conservation et de transmission des archives est bien plus qu'une mesure de prudence. Elle jette les bases des futurs choix et décisions municipaux. Les archives servent en quelque sorte de base de données pour la gestion à venir d'un territoire.

Bâtir une mémoire collective.

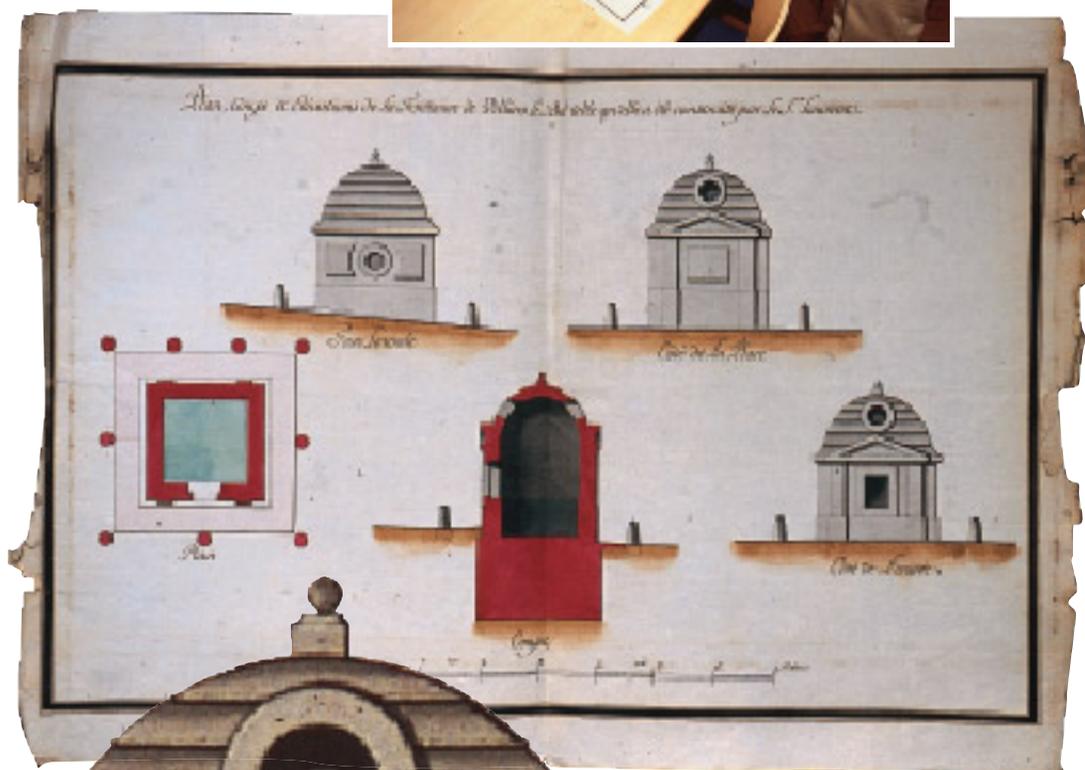
Les registres de délibérations des conseils municipaux, les arrêtés des maires, les actes de police, les plaintes, les procès-verbaux décrivant événements et manifestations – des fêtes et activités associatives aux faits de guerres, en passant par les grèves et les orages – toutes ces pièces constituent des témoignages qui sont autant de chapitres d'une histoire commune à transmettre.

Mais il en va de la cohésion sociale comme du bien-être familial : le non-dit et les « secrets de famille » leur sont préjudiciables. Historien amateur ou de métier, celui qui a eu l'occasion d'explorer les archives d'une commune, d'un établissement hospitalier, d'une institution ou



Historien ou amateur, tout citoyen peut consulter les archives.

Exemple d'utilisation d'archives.



Plan, coupe et élévations de la fontaine de Villiers-le-Bel, XVIII^e siècle.

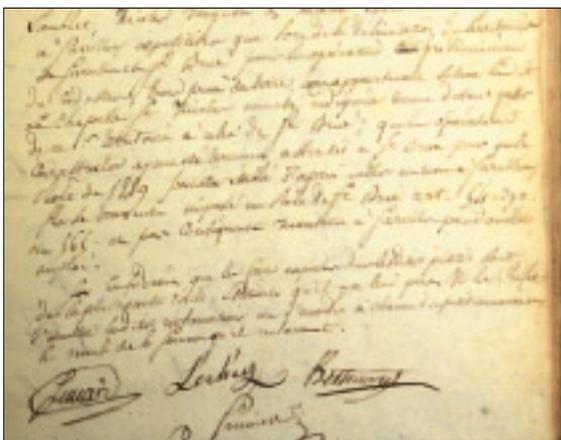


d'une entreprise a pu constater, avec émotion, les effets d'une « mise au jour » des archives sur le groupe humain concerné. Soulever le voile délicatement, mais avec détermination, sur un passé à l'échelle de trois ou quatre générations de mémoires individuelles, permet d'apporter des réponses aux « comment se fait-il?... » curieux ou étonnés, voire revendicatifs. Dévoiler ce qui a contribué à façonner le présent favorise davantage le consensus que la polémique. Retrouver l'origine et l'évolution d'une coutume locale met en évidence certains aspects de la vie sociale d'individus tout en leur permettant d'être reconnus et intégrés.

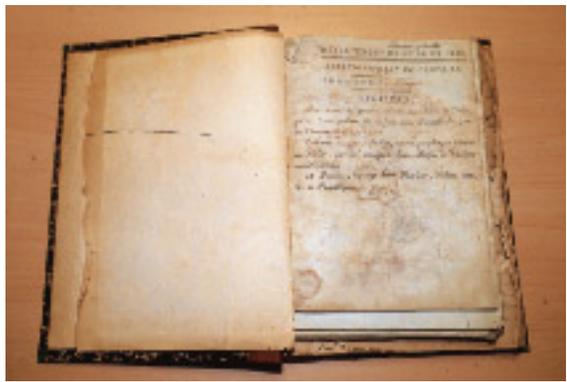
Les archives locales servent à bâtir une mémoire collective que se partagent les populations d'un territoire. Mais, pour que le passé écrit d'une communauté d'habitants ne reste pas inaccessible, il faut des « passeurs de mémoire ». Les archivistes, collaborateurs indispensables aux historiens et aux promoteurs du patrimoine, sont ces passeurs dont la contribution au développement social est indéniable.

Les archives sous toutes leurs formes

Un écrit sur parchemin est considéré comme précieux, a priori, à cause de son ancienneté. On oublie quelquefois que le « vieux document » n'a pas obligatoirement valeur historique. Le critère d'ancienneté ne suffit pas à conférer à un objet le statut de patrimoine, car il peut s'agir d'une des multiples copies d'un original conservé ailleurs. Lequel original n'est d'ailleurs pas nécessairement un « monument », c'est-à-dire ce qui permet de mieux comprendre une époque. Selon les périodes, un simple billet manuscrit, le détail d'une carte postale, une photo d'amateur en disent quelquefois plus long qu'un texte. Pour la période contemporaine, les archives écrites ne sont pas les seuls éléments artefacts à préserver pour alimenter



Extrait de délibérations municipales de Sarcelles.



Un document d'archives de Garges-lès-Gonesse.

l'Histoire et permettre la « co-mémoration » : les maquettes successives de projets architecturaux sont des compléments nécessaires à l'instruction des dossiers correspondants; les récoltes de témoignages oraux apportent de nouveaux éclairages à l'information véhiculée par les archives administratives et y suppléent même parfois. On s'aperçoit alors que le « trésor » n'est pas toujours celui auquel on pense.

La gestion de tous ces documents soulève toutefois des problèmes de conservation, de restauration, de mise en valeur. C'est le rôle des services d'archives et des musées qui ont pour mission la présentation d'objets et de témoignages d'origine publique ou privée. La complémentarité de ces deux structures se réalise au niveau de la commune en tenant compte des conseils des archivistes départementaux et de la Direction régionale des affaires culturelles. La passion des uns et le métier des autres n'ont-ils pas un but commun, la transmission d'un patrimoine collectif? L'efficacité de la passion doit être reconnue cependant puisqu'on observe très généralement que les archives communales les plus riches en documents anciens et modernes le doivent à la vigilance d'individus, bénévoles ou professionnels, qui ont assuré un temps collecte et sauvegarde.

Ranger n'est pas classer

Pour ranger et sauvegarder les archives d'une ville de plus de 25 000 habitants comme Villiers-le-Bel ou Garges-lès-Gonesse, il faut un local d'environ 100 m² isolé par des portes coupe-feu, sécurisé par des détecteurs d'incendie et équipé d'une ventilation. Des armoires métalliques, mobiles, que l'on déplace grâce à un système de crémaillères, offrent plus de 1000 mètres de rayonnage où peuvent s'aligner des boîtes de carton, chimiquement neutre et propre à la conservation. Mais comment retrouver un document du fonds ancien (antérieur à 1789), ou une pièce d'archive de la période moderne (1789 à 1940) au milieu des 800 à 900 mètres linéaires actuellement occupés dans ces dépôts? C'est bien entendu impossible sans un



Les archivistes des communes de Garges, Stéphanie Gandille (en haut), de Sarcelles, Mme Emilien Livana (à droite) et de Villiers-le-Bel, Paul Billé (ci-dessus).

classement obéissant à la réglementation définie par la Direction des archives de France.

Depuis 1983, les archivistes communaux, peuvent choisir de fixer la date limite entre archives «modernes» et «contemporaines» à 1940 ou 1983. Ils mettent en oeuvre un nouveau mode de classement : la série W. Contrairement à l'organisation antérieure qui se faisait par grandes séries de sujets, la série W impose une numérotation séquentielle par service administratif, permettant ainsi de faire face aux problèmes de saturation que rencontrent souvent les communes. Le traitement d'une production massive de documents versés périodiquement aux archives par les différents services – accroissement de l'ordre de 40 mètres linéaires par an pour Villiers-le-Bel – est une tâche considérable qui occupe l'essentiel du

Quarante mètres linéaires chaque année.

temps des agents. Le personnel doit par ailleurs répondre aux demandes du public et procéder au tri des documents à éliminer, sous le contrôle, bien sûr, des Archives départementales.

Un fond classé n'est pas pour autant consultable : il reste à en dresser l'inventaire, c'est à dire à analyser en détail le contenu des boîtes et liasses et à rédiger un document, instrument de recherche à la disposition de tous. Tant que ce travail n'est pas fait (et seuls des professionnels peuvent s'en acquitter) les archives publiques ne sont considérées que comme un patrimoine potentiel puisque la mémoire et la part d'histoire qu'elles contiennent ne peuvent être interprétées.

Qu'en est-il exactement de cette activité dans les quatre communes de Val de France? Le paysage est disparate.



A Arnouville-lès-Gonesse le service «archives» reste à créer.

A Sarcelles, le service, logé à l'Hôtel de ville, a été créé en 1996 sous la direction de Mme Thiébaud, archiviste. Mme Gonçalves vient d'en reprendre la responsabilité. Deux aides-archivistes assurent, à l'aide du logiciel Avenio, le classement de la série W des services centraux. Les archives anciennes ne sont pas répertoriées. Quant à celles de la période de création du «nouveau Sarcelles», très importantes en volume et en intérêt historique ainsi qu'en fonds photographiques, leur récolement reste, pour l'instant, approximatif. Une Maison du Patrimoine, animée par des bénévoles, dotée d'un poste à temps partiel et d'un emploi jeune pour l'animation, a pour mission la diffusion de la mémoire locale et la présentation de collections de statut associatif ou public.

A Villiers-le-Bel, Paul Billé, l'archiviste, a la charge d'un important fonds ancien et moderne qu'il fait restaurer petit à petit et dont l'inventaire détaillé avance au gré du temps grappillé sur l'ensemble des tâches qu'il assure. Il faut savoir que le coût de restauration d'un feuillet ancien est de 80 € environ. Doté d'un bon équipement, il ne dispose pas d'espace organisé pour la consultation publique.

Garges-lès-Gonesse s'est dotée en 1999-2000 d'une équipe de professionnels, (dirigée jusqu'au début 2003 par Jean-Philippe Legois), et d'un superbe outil pour l'archivage et pour l'accueil du public. Fin 2001, après un dépôt temporaire des fonds aux archives départementales, une vérification sommaire du contenu des séries modernes et contemporaines a été réalisée. L'ensemble archives-documentation fonctionne actuellement avec une archiviste et une documentaliste diplômées, emplois jeunes, secondés par un poste et demi d'agent administratif. L'équipe réalise des prouesses pour assurer le travail courant et promouvoir la mémoire de la ville à l'aide d'une banque d'images et d'un fonds de témoignages oraux. Le public est reçu chaque après-midi et même en soirée, le jeudi, jusqu'à 20 h.

Archives départementales et communales : un tandem nécessaire

Un service des affaires communales a été récemment créé à la Direction des Archives départementales du Val-d'Oise dirigées par Bruno Corre. Ce service, placé sous la responsabilité de Jeanine Gaillard, est l'interlocuteur compétent pour conseiller et guider les municipalités.

Aux termes de la loi de 1970, une commune de plus de 2000 habitants doit assumer la responsabilité légale de toutes ses archives, anciennes ou récentes, et leur organisation en «service d'archives constituées». Une appellation attribuée sous conditions de classement, de conservation et de communication définies par la Direction des Archives de France. Ce service doit être géré par au moins un professionnel disposant d'un local, doté d'un équipement adapté, et permettant la consultation publique du fonds. A ce jour seules 16 communes du Val-d'Oise ont des «services d'archives constituées» parmi lesquelles Villiers-le-Bel, Sarcelles et Garges-lès-Gonesse. Certaines autres municipalités ont recours à des missions temporaires d'archivistes professionnels du Centre interdépartemental de gestion de la grande couronne (C.I.G) qui organisent ces rangements et classements.

Le Service des affaires communales conseille et soutient les mairies pour la mise aux normes de leurs services d'archives, tant pour les aides allouées⁽¹⁾ que pour le choix des équipements⁽²⁾. Le contrôle scientifique et technique relève de l'autorité du directeur des archives départementales; c'est lui qui, par exemple, valide les borde-

reaux d'élimination comme les instruments de recherche⁽³⁾.

Mais comment gérer des archives relevant d'une communauté d'agglomération comme Val de France? A défaut d'une réglementation spécifique, la réflexion reste ouverte. Un seul précédent peut être cité dans le Val-d'Oise : le Syndicat intercommunal pour l'aménagement hydraulique des vallées du Croult et du Petit Rosne fait appel aux archivistes du C.I.G. pour gérer ses archives, à son siège de Sarcelles. Il s'agit, par ailleurs, d'élaborer les solutions les plus opportunes pour le bon fonctionnement et la valorisation des fonds existants dans les quatre communes. Autre exemple à considérer, celui du «Grand Dunkerque» où une gestion partagée des archives partagée avec les communes avoisinantes a été mise en place. Un plan national de développement appelé «Archives et territoires» regroupe en partenariat archives départementales, archives communales et communauté de communes. Ce qui donne lieu à des conventions satisfaisantes pour tous.

Marie-Madeleine Canet



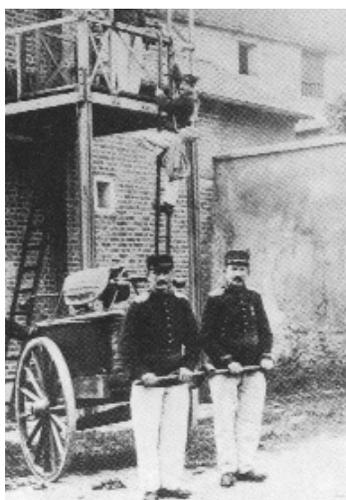
Le bâtiment des archives départementales du Val-d'Oise à Pontoise.

(1) Le Conseil général aide à l'équipement des locaux et à la restauration des documents. La DRAC Ile-de-France subventionne la restauration des documents, les actions pédagogiques et de valorisation de la mémoire locale. Le Ministère de la culture intervient également pour la création de locaux.

(2) Protection contre l'incendie et les inondations, logiciel d'archivage...

(3) Récolements, inventaires détaillés et répertoires.

Des vocations multiples



Quand les amateurs et les associations se passionnent pour l'histoire de leur ville

Que deviendraient ces vieux lavoirs, ces chapelles anciennes, ces vestiges archéologiques ou ces paysages à vous couper le souffle sans l'action bénéfique de tous ces volontaires, ces bénévoles, passionnés et anonymes qui, inquiets des risques de destruction, d'urbanisation ou tout simplement de vandalisme, n'ont de cesse de sauver de l'oubli tout ce patrimoine témoin de notre passé? Que resterait-il de



*L'Orangerie du château
d'Arnouville-lès-Gonesse.*

la vie quotidienne des populations, de leurs coutumes, de leurs traditions sans l'acharnement de quelques-uns à débusquer chez les anciens comme chez les jeunes le moindre souvenir, la moindre chronique qui permettra de conserver vivante cette mémoire orale d'hier et d'aujourd'hui?

Si la sauvegarde de ce qui a marqué la «grande histoire» dépend le plus souvent des pouvoirs publics, celle de la «petite histoire» est surtout le résultat de milliers d'inconnus qui passent la majorité de leur temps libre à chercher, à fouiner, à se heurter au travail ardu d'historien. Le patrimoine existant sur le territoire de la communauté d'agglomération Val de France n'échappe pas à ces amateurs qui refusent de voir disparaître, à cause de l'indifférence, une rivière,

un étang, un site préhistorique, une vieille fontaine ou tout simplement le souvenir des siècles passés. Dans les pages qui suivent, nous vous présentons une dizaine d'entre eux qui militent au sein d'associations ou travaillent seuls pour défendre un lieu, un édifice, une mémoire. Tous parlent avec chaleur de leur passion, de leurs convictions, des actions réalisées par eux-mêmes ou par leur association et avancent leurs projets. Sans eux, il serait difficile de connaître l'histoire de notre région : le pinot noir qu'on tirait autrefois des vignes du Mont Griffard, la reconstruction au XVIII^e siècle du village d'Arnouville par Jean-Baptiste Machault, la vie à Garges sous la Révolution, les vieilles ruelles et sentes de Villiers-le-Bel, le tracé du Petit Rosne, les briqueteries et les petits pois de Sarcelles ou encore les cités multiethniques de banlieue, ces «mémoires plurielles» de demain.

Il est temps, enfin, de leur tirer à tous un coup de chapeau et les bonnes volontés étant toujours les bienvenues, nous communiquons pour chaque association ou bénévole l'ayant souhaité, adresse et téléphone.

J. M.

Une maison pour le patrimoine sarcellois

«En 1996, la municipalité de Sarcelles a rénové une maison qui lui appartenait et elle a décidé d'en faire la Maison du Patrimoine. Comme nos activités se consacrent à l'histoire de la ville, le maire a permis à notre association de s'y installer».

Président de «Sarcelles et son histoire», Gilbert Morin en décrit les objectifs : «notre vocation est de faire connaître le patrimoine historique de la commune. Notre travail concerne aussi bien le vieux village que la ville nouvelle. Dans cette Maison, nous accueillons le public, une des salles abrite une exposition permanente d'objets liés à la vie d'autrefois de la population et dans une autre salle nous organisons des expositions temporaires comme celle sur les briqueteries de Sarcelles qui s'est terminée le 27 avril dernier».

L'activité de briquetier a été très présente dans la ville dès le lendemain de la Révolution jusqu'à la deuxième guerre mondiale. Parmi les grandes familles de briquetiers, les Censier qui ont rayonné sur la région durant plus d'un siècle et les Bastin qui, eux, se sont peu à peu déplacés vers d'autres communes environnantes. «Avec son ouvrage *Les briqueteries disparues du Val-d'Oise*, véritable travail de référence, Daniel Baduel est en quelque sorte à l'origine de cette exposition» précise Gilbert Morin. Et de souligner :

«Si ce métier s'est implanté facilement ici, c'est qu'à Sarcelles la terre est très argileuse. L'expo était composée de panneaux d'explication sur la brique, sur le travail de briquetier et des constructions comme des mitres de cheminée ou des faîtages vernissés. Nous disposions également, grâce au Conseil général, de deux audiovisuels : *D'un four à l'autre* et *Terre de briquetier*».

Tous les documents, outils, cartes postales et livres anciens que possède l'association sont stockés dans un grenier, mais nous continuons encore nos recherches. Parfois, des particuliers viennent nous apporter des objets anciens».

Subventionnée dans le cadre du contrat de ville, l'association se veut aussi à but pédagogique et reçoit souvent des élèves avec leurs enseignants. Mais un autre projet occupe l'esprit de Gilbert Morin, celui d'utiliser les 2400 m² du parc de la Maison du Patrimoine pour enseigner l'art du jardinage et de la culture maraîchère et pour aussi faire revivre toutes les espèces qui étaient autrefois cultivées dans la commune. Un projet qu'il espère mener à bien, l'association «Sarcelles et son histoire» s'y emploie.

Maison du Patrimoine, 1 rue des Pilliers,
95200 Sarcelles.
Tél.: 01.34.19.59.28.



M. Gilbert Morin



Intérieur de la briqueterie Bastin à Sarcelles. (doc. M. René Moret).

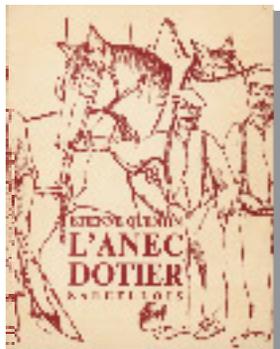
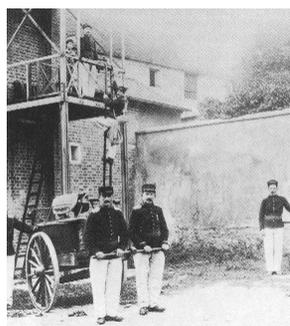


La maison du Patrimoine.

Etienne Quentin ou le Sarcelles des petits métiers d'autrefois



M. Etienne Quentin.



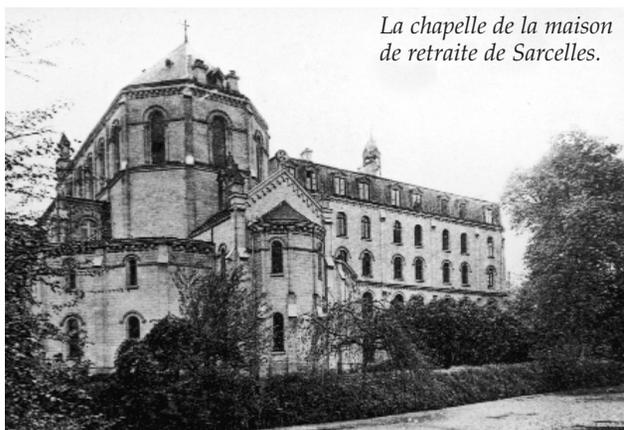
«Ma famille habite Sarcelles depuis 1626». Artiste-peintre de son métier, Etienne Quentin s'est toujours passionné pour l'histoire de sa ville. Si depuis une trentaine d'années elle ne figure plus sur ses toiles – il travaille désormais à la commande – il l'immortalise d'une autre façon, par l'écrit, avec, à son actif, plusieurs ouvrages.

«Je suis surtout intéressé par la petite histoire, précise-t-il, celle vécue par des milliers d'anonymes qui exerçaient ce qu'on appelait autrefois les petits

métiers. Mon grand-père était maréchalferrant, son père cafetier et dans la famille on comptait aussi des charbonniers». Pour son œuvre, *Le Choléra à Sarcelles*, qui relate 15 jours de la vie de la commune durant l'épidémie de 1892, Etienne Quentin a obtenu la Plume d'or du livre historique au Salon du livre de Beaumont-sur-Oise. Mais c'est dans *L'Anecdotier sarcellois*, que l'auteur rapporte plusieurs récits anciens : «Comme plusieurs familles portaient le même nom, beaucoup de personnes avaient des surnoms. Le nom de Béthemont était très courant. Son origine doit être la même que celle de la commune de Béthemont-la-Forêt. Alors, pour différencier les personnes entre elles, on leur donnait des surnoms qui correspondaient à leur métier, leur physique, leurs manies, leur caractère. Certains surnoms étaient sympathiques, d'autres non».

Dans ce livre, Etienne Quentin – qui possède quelque 2200 documents photographiques sur sa ville

– évoque les cultures typiques du secteur comme les 42 espèces de petits pois récoltées jusque dans les années cinquante. «Ici, les paysans employaient un cheval pour tirer la charrue alors que dans les autres communes, on utilisait des bœufs. La raison était que les lopins de terre à Sarcelles n'étaient pas très grands et disséminés ici ou là alors qu'ailleurs les terres pouvaient dépasser d'un seul tenant les 100 ha».



La chapelle de la maison de retraite de Sarcelles.

Son dernier travail concerne la libération de Sarcelles, les 26, 27 et 28 août 1944. «J'ai mené mes recherches dans plusieurs organismes comme les archives départementales mais aussi au Mémorial Leclerc de Hautecloque à Paris qui conserve tous les documents de la Deuxième DB. J'ai pu ainsi reconstituer l'arrivée des Américains, l'installation de la mairie provisoire qui comptait cinq partis politiques et quatre organisations de résistance».

Aujourd'hui tout est prêt pour rédiger la plaquette qu'Etienne Quentin voudrait bien pouvoir distribuer l'an prochain lors du 60^e anniversaire de la Libération. Ne lui reste qu'à trouver le nerf de la guerre : l'argent.

Trois champs d'action pour la Jeunesse Préhistorique et Géologique de France

«La meilleure façon, pour une association qui veut sauver efficacement un patrimoine c'est d'être bien implantée dans la région et d'avoir un bon réseau d'informateurs qui lui signalera, par exemple, toute opération d'aménagement menaçant de détruire d'éventuels vestiges».

Président depuis 1980 de l'association Jeunesse Préhistorique et Géologique de France (JPGF) créée en 1961 à Sarcelles et Villiers-le-Bel, Rémi Guadagnin, conservateur responsable du département archéologie au Musée national des arts et traditions populaires (MNATP), se souvient de cette époque : «Le nouveau quartier de Sarcelles-Lochères sortait de terre. Plusieurs d'entre nous se sont dits qu'il fallait conserver le souvenir du vieux village avec ses particularités. Il faut savoir qu'autrefois on cultivait la vigne sur la pente sud du Mont Griffard, des cultures céréalières tout autour sur le plateau et du maraîchage dans la vallée du petit Rosne. Il y a quarante ans, nous avons encore tout cela sous les yeux». Rapidement, Rémi Guadagnin et ses amis prennent conscience que tout va disparaître sous les coups de l'urbanisation. Ensemble, ils créent leur association en lui donnant trois champs d'action : l'archéologie, l'histoire et l'ethnologie.

L'archéologie tout d'abord avec de nombreuses fouilles à Sarcelles, Arnouville-les-Gonnesse, Villiers-le-Bel mais aussi à Saint-Brice-sous-Forêt et à Ecouen. Depuis une douzaine d'années, l'équipe de la JPGF fouille à Fosses et dans la Vallée de l'Ysieux, dont la production céramique était distribuée dans toute l'Ile-de-France. «Nous avons par

ailleurs dressé une carte archéologique de la plaine de France qui peut être consultée par les aménageurs publics et privés, explique Rémi Guadagnin. C'est ce qui se fait lors de grands chantiers mais pour des petites opérations ponctuelles comme la construction de lotissements, les entreprises ne nous informent que très rarement du début des travaux. Heureusement, de nombreux jeunes bénévoles nous préviennent dès qu'ils aperçoivent un chantier dans le village».

Le volet «histoire» de l'association comprend la réalisation de plusieurs expositions, nationales et régionales, et de nombreuses publications et monographies. Quant à l'activité «ethnographie», elle se concrétise à travers les centaines d'objets et de matériels conservés dans un entrepôt de Villiers-le-Bel. On y trouve des outils et des instruments agricoles et artisanaux ayant servi autrefois, depuis la fin du XIX^e siècle.

Mais, outre ces trois domaines de recherche, le président de la JPGF milite, depuis des années, pour un projet qui lui tient à cœur et qu'il espère voir un jour se réaliser : la création d'un musée du Pays de France, qui serait la meilleure façon de restituer leur patrimoine aux habitants de notre région.

JPGF : 62 rue de la République,
95400 Villiers-le-Bel.
Contact Rémi Guadagnin.
Tél. : 01.39.90.63.82.



M. Rémi Guadagnin (au premier plan).



Vase à décor exceptionnel.

L'assars* au chevet du Petit Rosne



M. Daniel Nénin lors de la marche du 1^{er} juin 2003.



« Les rivières sont un patrimoine de vie, un patrimoine écologique et ludique, il faut les préserver et les tenir à l'écart de toute dégradation ».

Daniel Nénin, président de l'Association sarcelloise de sauvegarde et d'aménagement des rivières et des sites (ASSARS), est devenu un passionné des cours d'eau. Créée en 1992 après la crue du Petit Rosne, l'association avait pour objectif le soutien aux victimes des inondations et la recherche de solutions pour éviter la reproduction d'une telle catastrophe. Mais bien vite, une autre préoccupation est apparue : celle de protéger cet environnement précieux que représente pour tout le monde la ressource en eau. Le Petit Rosne, dont plusieurs tronçons sont recouverts, prend sa source dans le massif forestier de Montmorency à 120 m d'altitude, passe par Ezanville, Sarcelles, Arnouville-les-Gonesse et rejoint le Crould à hauteur de Bonneuil. Afin de comprendre les raisons des inondations, l'association a mené plusieurs études qui ont montré que la canalisation de la rivière était vétuste et l'écoulement des eaux de ruissellement mal contrôlé.

Depuis, plusieurs projets ont été décidés par les pouvoirs publics comme la construction dans la plaine de Chauffour de trois bassins de régulation dont les couvertures, enherbées, serviront d'aire de jeux aux enfants. Par ailleurs, une cinquantaine de mètres de son parcours sarcellois sont sur le point d'être réouverts.

« Il est prévu de nombreux aménagements pour le public comme une

plage et des chemins de promenade, explique Daniel Nénin. Pour lutter contre les inondations, une conduite souterraine est en cours de construction. Parallèle à la rivière, elle recueillera ses débordements en



Bientôt, trois bassins de régulation du Petit Rosne dans la plaine de Chauffour.

période de crue ainsi que les eaux pluviales. Afin de protéger les rus des Champs et de la Marlière, un bassin de rétention est prévu à Saint-Brice-sous-Forêt». Une convention pour l'entretien des rivières doit être signée entre Val de France, les communes concernées et le Syndicat intercommunal des aménagements hydrauliques du Crould et du Petit Rosne (SIAH).

« Nous faisons campagne contre toutes les pollutions, qu'elles soient d'origine domestique ou industrielle, qu'elles soient accidentelles ou volontaires car le plus important est de faire comprendre aux enfants la nécessité de protéger partout le patrimoine aquatique » souligne Daniel Nénin. Le 1^{er} juin dernier, la marche du Petit Rosne à Sarcelles a réuni de nombreuses personnes. « On assiste de plus en plus au réveil à la nature des populations. C'est encourageant » précise-t-il.

* Association Sarcelloise de Sauvegarde et d'Aménagement des Rivières et des Sites, 9 rue de Giraudon, 95200 Sarcelles. Contact Daniel Nénin. Tél. : 01.39.90.68.86.

Fusion : un lien entre les cultures



Un mariage bouddhiste d'un Français d'origine vietnamienne avec une Vietnamiennne.

Un des buts que s'est donnée l'association Fusion (Villiers-le-Bel) est de faire émerger de toutes les cultures qui composent la population de l'est du Val-d'Oise ce qu'il y a d'universel à tous. Ce travail d'enquête de terrain, de recueil de paroles effectué auprès des habitants des quartiers anciens comme des cités nouvelles, dans les maisons de quartier comme dans les ateliers d'alphabétisation, interroge les usages et la mémoire de chacun.

« Notre volonté est d'explorer ce patrimoine universel et de le restituer au public sous forme d'expositions et de publications », précise le président de l'association, Al Imrann Mouradaly. Pour l'animateur en charge de ces projets, Dominique Renaux, titulaire d'un DEA en anthropologie historique, il s'agit de « mettre en évidence toutes les convergences qui existent au sein d'une population multiethnique. Nous voulons montrer que nous sommes le fruit d'une multiplicité d'influences. Par exemple, un enfant de parents maliens, élevé, éduqué en France est le produit d'un nécessaire métissage culturel ».

Créée en 1991, l'association a évolué au fil des ans. Composée aujourd'hui d'un collectif d'artistes et

d'habitants ayant des pratiques artistiques, elle a défini en 1995 son actuel champ d'action, soit l'intervention dans le social en utilisant le culturel, en répartissant ses activités sur deux volets : le montage de spectacles vivants basés sur des thèmes de société et l'exploration des mémoires plurielles. Reconnue association de jeunesse et

d'éducation populaire, Fusion est subventionnée par l'Etat, les communes de Sarcelles et Villiers-le-Bel à travers le Contrat de Ville, par le Conseil général et la Caisse d'Allocations familiales du Val-d'Oise ainsi que par le Fonds d'action sociale pour l'intégration et la lutte contre les discriminations.

En 1998, à Villiers-le-Bel, l'exposition « Alliances » a présenté, par le biais de photos de mariage, les différentes traditions ainsi qu'une mémoire des migrations. En 2000, « Bébés Babel » présentait les rites autour de la naissance. L'an dernier, « Regards sur l'Autre » analysait les stéréotypes de l'imaginaire colonial et ses répercussions aujourd'hui. « Nous exposons dans tous les lieux d'accueil et d'éducation. » souligne Al Imrann Mouradaly. Et Dominique Renaux de conclure : « Pour beaucoup, les souffrances héritées d'un passé commun sont encore présentes. Nous nous efforçons à faire jaillir les mots afin que le présent soit progressivement pacifié et le "vivre ensemble" possible. »

Fusion : 13 square Charles-Perrault 95400 Villiers-le-Bel
Tél. : 01.39.87.31.53.
E-Mail : collectif.fusion@free.fr



M. Al-Imrann Mouradaly.



M. Dominique Renaux.

Le nouvel Arnouville est né au XVIII^e siècle



M. Jean-Jacques Vidal.



Eglise d'Arnouville.



Le chateau d'Arnouville.

Parmi les lieux à visiter lors des prochaines Journées du Patrimoine 2003, le parc du chateau d'Arnouville apparaît comme très intéressant. Au programme, une promenade ponctuée, au détour des chemins, de petites scènes évoquant les grandes heures de la vie du chateau. Le public sera accueilli par Jacques Vidal, président d'Arnouville et son passé, une des deux sections de l'association locale Loisirs Art et Culture (ALAC).

C'est en 1984 que s'est créé un groupe dont l'objectif sera d'étudier l'histoire de la commune. Tous les moyens sont bons : publications, spectacles, projections, expositions. En 1985, ce groupe a participé avec d'autres associations et les pouvoirs publiques à la campagne pour le classement de l'église Saint-Denis (1782)

avec, pour but, de la faire inscrire à l'Inventaire supplémentaire des sites classés. Pari gagné : en 1986, l'église est inscrite. Parmi les expositions, citons celles sur les écoles d'autrefois, sur la Révolution à Arnouville, sur le service postal dans la commune ou encore sur Arnouville d'hier et d'aujourd'hui à partir de quelque 500 cartes postales.

Mais c'est Machault d'Arnouville,

ministre de Louis XV, qui reste le sujet d'étude principal. En 1994, quelques membres du groupe écrivent une pièce de théâtre : *Machault d'Arnouville : un grand destin au XVIII^e siècle*. Quand son père est décédé, Jean-Baptiste Machault a hérité d'un petit chateau dans son comté d'Arnouville qu'il a aussitôt transformé, restauré et agrandi. C'est le chateau actuel. En 1758, il décide de construire un village moderne en

remplacement de l'ancien, en se basant sur un concept rare à l'époque en milieu rural, celui de rues. Le nouvel Arnouville était né.

Trois monuments sont la mémoire de la commune : le chateau, l'église et la fontaine. Jusqu'à l'an dernier, les archives du chateau se trouvaient chez le vicomte de la Panouse, à Thoiry.

Rien d'anormal à cela, car le vicomte descend du fils de Machault qui avait épousé une héritière du chateau de Thoiry.

Aujourd'hui, la plupart de ces documents sont rassemblés aux Archives nationales. De quoi aiguiser les curiosités : une malle entière renfermerait des notes et des plans encore inconnus à ce jour.

ALAC (section Arnouville et son passé) : centre socio-culturel, 95400 Arnouville-lès-



Machault d'Arnouville.



Arnouville-lès-Gonesse



Rentrée des champs.

Maurice Bonnard, collectionneur de mémoire

Ancien professeur agrégé de mathématiques, aujourd'hui haut-fonctionnaire retraité, Maurice Bonnard a une passion inattendue : il collectionne cartes postales, photographies, vieux papiers et documents qui racontent Villiers-le-Bel.

« Je suis né ici, j'ai un rapport affectif à ma commune, indique-t-il. A la fin des années 60, l'existence du Village étant menacée, un comité de défense, créé en réaction, a publié un livret illustré à l'aide des quelques cartes postales anciennes que j'avais rassemblées par pure curiosité. C'est alors qu'il m'est apparu utile de systématiser mes recherches pour conserver un "panorama photographique" du Villiers-le-Bel d'hier. Toutefois, le vrai déclic passionnel s'est produit en 1978, après une exposition à la MJC, où, ayant présenté 150 vues de Villiers-le-Bel en 1900, j'ai pu percevoir combien l'image favorisait les échanges entre les gens. »

Maire-adjoint à l'urbanisme depuis 1977, il reconnaît aussi que ses « vieilles photos » lui ont permis, de proposer des aménagements respectant la ville et son histoire, confie-t-il. Ainsi, « jusque dans les années cinquante, les rues du Village présentaient des fronts bâtis continus. Puis, beaucoup d'immeubles mal entretenus ont disparu pour laisser la place à des dents creuses, c'est-à-dire à des trous entre les maisons. Les documents anciens se sont révélés très précieux pour la reconstitution de façades urbaines s'intégrant bien à l'existant. »

Maurice Bonnard détient quelque 2000 documents photographiques qu'il s'est procurés auprès de marchands et particuliers, dans les brocantes et les salons spécialisés. Et, parce qu'il entend partager le fruit de ses trouvailles, il a « illustré » nombre de manifestations locales (son et lumière aux « Carreaux », salons cartophiles de 1987 à 1990, animations théâtrales, anniversaire

d'associations). Chaque année, la mairie accueille une exposition qui dure un an. Ont été évoqués, en 1999, les commerces du Village en 1900 ; en 2000, les débuts de l'urbanisation du quartier de la Gare ; en 2001, les tramways et autocars ; en 2002 les sociétés de pompiers, musiciens et archers. Aujourd'hui, l'exposition porte sur l'École publique de filles de 1860 à 1955.

Intéressé depuis son adolescence par l'histoire, mariant documents et anecdotes, Maurice Bonnard a souvent présenté des articles dans le Bulletin Municipal et réalisé récemment un ouvrage publié aux éditions Sutton. Depuis dix ans, avec sa collègue, maire-adjointe, Arlette Yaïch, elle au micro et lui avec « ses images », il prend plaisir à participer à des « soirées-mémoires » durant lesquelles les habitants, évoquent leurs souvenirs. Aujourd'hui, son espoir est que ces soirées retrouvent leur tonus initial.

Maurice Bonnard, mairie, rue de La République 95400 Villiers-le-Bel.



Rue Pape-Carpentier (aujourd'hui, rue Julien-Boursier) en 1910. L'alignement de maisons, à droite de la photo, n'existe plus : c'est un parking !



M. Maurice Bonnard.



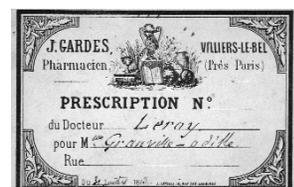
Carte postale ancienne. Façade de la pension de famille Lhote (aujourd'hui, rue Gambetta, face au parc du Gingko).



Photo ancienne. Livraison au café-restaurant « A l'Espérance », situé à l'angle de la RN16 (rue Julien-Boursier), cet établissement n'existe plus.



Image publicitaire de 1900 distribuée par un fabricant de chaussures de Villiers-le-Bel.



Enveloppe contenant les prescriptions du pharmacien J. Gardes en 1873.



Jean-Claude Prévot.

Bon vent au Musée naval de Sarcelles !

C'était en 1969. Georges Douet, un ancien de la marine nationale, gardait sans doute en lui la nostalgie de la mer et de l'esprit de camaraderie qui régnait à bord. Ce sentiment l'incita à créer, cette année-là, l'Amicale des anciens marins de Sarcelles et de sa région. Présidée aujourd'hui par Jean-Claude Prévot, elle regroupe un peu plus de 100 personnes dont une bonne soixantaine ont passé leur vie sur un bateau, le restant étant composé d'amoureux des océans. Chaque «marine» est représentée, marine marchande, militaire, de pêche ou de plaisance.

Dans les années 80 sous l'impulsion de Maurice Lefèvre, alors président, l'Amicale organise des animations grand public telle que «Sarcelles sur mer» au centre commerciales Les Flanades, expositions, concours de vitrines, chasse au trésor, etc. et ce une semaine durant, opération remportant un tel succès qu'à la demande des commerçants elle est renouvelée à plusieurs reprises. L'Association accumule dans le même temps photos, objets de marine, maquettes appartenant en partie aux amicalistes mais pas seulement et se pose alors le problème d'entreposage et la mise à disposition par la municipalité de locaux vite transformés par les marins en salles d'exposition et de fait en musée naval inauguré en 1993.

C'est Gérard Prévot, qui fut mécanicien dans la Marine d'Etat, qui se voit chargé de son organisation, lecteur au Service Historique de la Marine, c'est l'homme ressource de l'Amicale.

Installé dans le vieux Sarcelles, le musée regroupe sur 150 m² photos, maquettes de bateaux, affiches, objets et matériels divers qui retracent 300 ans de l'histoire maritime de la France, depuis Louis XIV jusqu'à aujourd'hui. La plupart des maquettes ont été réalisées par la

section de modélisme de l'Amicale. D'autres ont été prêtées ou données.

A l'entrée, une magnifique reproduction d'un galion anglais datant de 1587. Un peu plus loin, la copie du Phénix, vaisseau de 86 canons (1661), celle d'une galère appelée La Réale, celle du cuirassé Lorraine (1916), du Jeanne d'Arc et même du Pen Duick 1 d'Eric Tabarly. On y découvre aussi les revues qui étaient imprimées à bord comme



celle relatant le premier voyage du Normandie en 1935. Des panneaux retracent l'histoire des marins illustres – Jean Bart, Surcouf, Suffren – ou encore l'action des sauveteurs en mer. Une cabine de pilotage est reconstituée avec sa barre, son compas, son transmetteur d'ordre. Ailleurs des filets de pêche, des pavillons, une cloche ramenée d'un remorqueur de port qui s'appelait «Sarcelle», un sabre d'abordage de 1837.

Mais pour se faire une idée de ce passé maritime de la France, le mieux est encore d'y faire un tour. Vous serez étonné par le nombre et par la diversité des objets dont beaucoup restent méconnus à qui n'a jamais navigué.

Musée naval, 27 bd du Général-de-Gaulle (derrière le centre médical) Sarcelles-Village. Ouvert tous les samedis après-midi de 14h à 18h. ou en semaine sur rendez-vous au 01.39.33.30.93 ou 01.34.45.54.05 (tél. Fax). Entrée gratuite.



L'histoire de Garges-lès-Gonesse : quatre ans de recherches, deux ans pour l'écrire

«Garges, ce petit village au bord du Croutl : des origines à la fin du XIX^e siècle» : le 27 septembre prochain, lors de l'Agorassociation, une manifestation qui réunit chaque année à Garges-lès-Gonesse les associations de la ville, la municipalité procédera au lancement du premier livre sur la commune. Son auteur : José Garcia.

L'histoire de ce livre commence en 1985 : «A cette époque, je n'avais pas l'intention de rédiger un ouvrage, raconte l'auteur. Mais j'ai eu envie de faire des recherches sur le passé de ma ville. C'était uniquement pour mon plaisir et je me disais que d'ici dix ans le vieux pays n'existerait peut-être plus, alors, avant que tout ne disparaisse, j'ai voulu connaître son histoire».

Pour mener à bien ses recherches, il adhère à la Société historique et archéologique de Gonesse et du Pays de France, consulte les archives communales de Gonesse, dont dépendait Garges autrefois, ainsi que les archives départementales des Yvelines où étaient rassemblées à l'époque celles de l'ancienne Seine-et-Oise. Il fréquente aussi le Fonds ancien de la commune de Saint-Denis. «Durant deux ans, j'ai passé mon temps libre à cette occu-

pation, précise-t-il. J'ai dépouillé tous les actes de naissance, de mariage, de décès depuis 1674, date du début de l'état civil à Garges, jusqu'en 1900». Mais en 1992, après 45 ans passés dans cette ville, c'est le déménagement. Tous les documents recueillis, recopiés se retrouvent au grenier. Jusqu'à ce que, six ans plus tard, un groupe de personnes le contacte : «elles voulaient entreprendre des recherches sur Garges et savaient que j'avais commencé ce travail. Nous avons créé l'association «Garges et son histoire» dont l'objectif était de finir ces recherches en allant dans les endroits où je ne m'étais pas encore rendu comme les archives nationales et les archives départementales à Cergy. En deux ans, nous avons terminé et c'est à ce moment-là que la mairie m'a demandé si j'étais intéressé par la rédaction d'un livre sur Garges. J'ai accepté».

Vingt-cinq mois et 370 pages manuscrites plus tard, l'ouvrage est aujourd'hui réalisé. En six chapitres, José Garcia raconte l'histoire de la ville jusqu'au début de l'ère industrielle. «Les premiers actes connus datent du XII^e siècle mais, en me basant sur des hypothèses d'historiens, j'ai pu remonter jusqu'au

VII^e siècle même s'il ne s'agit que de probabilités et non pas de faits authentifiés par des écrits. C'est ainsi que s'est confortée l'hypothèse que le roi Dagobert aurait eu une demeure à Garges.»

Le Croutl.



M. José Garcia.



Lotissement des maisons Saines, 1930.



Quand les «sages» de Villiers-le-Bel valorisent leur ville



Le parc d'Astanières.



La fontaine de l'église Saint-Didier.



Bas-relief de l'école Marie Curie sculpté par Raymond Coulon.



Les Carreaux à Villiers-le-Bel.



L'idée de créer un Conseil des Sages à Villiers-le-Bel est née lors d'une réunion de réflexion portant sur le rôle des retraités dans la ville et qui regroupait des représentants de la mairie et des membres du mouvement «La Flamboyance».

Très intéressé par le projet, le maire, Didier Vaillant, met en place ce Conseil le 14 avril 1999. Composé de 27 membres, il réunit quatre groupes de travail : le groupe «An 2000», le groupe «Déplacements» dont le but est de répertorier dans la ville les problèmes à résoudre comme la sécurité routière, le groupe «Intergénérationnel» qui prévoit des rencontres avec des jeunes en milieu scolaire et le groupe «Patrimoine».

En tant que chef de projets en charge de la politique de la ville, Pierre Oberto suit les travaux de ce dernier groupe. «La commission Patrimoine dont l'objectif est de recenser tous les principaux sites et monuments de la ville nous a permis de participer aux Journées du Patrimoine grâce à la mise au point de trois circuits de promenade. Le circuit rouge le long des plus vieilles rues et ruelles de la commune, le circuit bleu autour des vieilles bâtisses bourgeoises du Village et le parcours vert à travers les jardins et espaces verts».

Ces parcours ont été proposés pour la première fois au public le

16 septembre 2000. Les commentaires et anecdotes apportés lors de ces balades par des personnes nées à Villiers-le-Bel ont été fortement plébiscités, tout comme les fiches de documentation. Une plaquette a d'ailleurs été éditée sur ces trois itinéraires, «ce qui permet au public, d'accomplir ces promenades seul, s'il le souhaite, en s'aidant du fascicule» explique Pierre Oberto.

D'autres projets sont en préparation. Ainsi, le parcours vert doit être complété par des indications sur les différentes essences croisées le long du circuit. Il constituera le socle des journées du patrimoine de cette année. Et surtout un important travail de recherches va commencer à la fin 2003. Il portera sur la mémoire de trois quartiers, les plus récents : «les Carreaux», «le Puits-la-Marlière» et «Derrière les murs de Monseigneur».

Pour ne pas tomber dans la routine, le Conseil a décidé de renouveler ses membres tous les trois ans, histoire de permettre de nouveaux échanges avec d'autres «sages» de la commune.

Tout le monde peut faire acte de candidature en s'adressant à la mairie.

Pour tous renseignements : Arlette Yaïch, Eliane Cherruau ou Pierre Oberto.
Tél. : 01.34.29.29.44 ou 01.34.29.29.47.

A photograph of a garden. In the center background, there is a tall, dark wooden tower-like structure with a peaked roof and a small window. The garden is filled with various plants, including large-leafed green plants in the foreground and a dense background of greenery. The lighting is bright, suggesting a sunny day.

Mémoire des grands ensembles
Mémoire des espaces naturels
Mémoire de l'agriculture familiale
Mémoire des transports en commun
Mémoire des créateurs culturels

Mémoire des grands ensembles

Quand la Muette à Garges-les-Gonesse se penche sur son passé

Dans le cadre de la politique de la ville, il y a trois ans, la municipalité de Garges-lès-Gonesse a décidé de lancer tout un travail de mémoire auprès de ses quartiers afin de mieux les connaître, mieux les identifier et surtout permettre à leurs habitants de se réapproprier leur rue, leur cité et d'en modifier l'image, devenue négative pour certaines après les émeutes de 1994. Ce travail, s'est déjà concrétisé à travers un mémoire de maîtrise en ingénierie sociale urbaine réalisée par Céline Audibert autour du quartier de la Muette. Son titre : «Le quartier de la Muette à Garges-lès-Gonesse : antagonisme entre la nécessité de transformation du quartier et le souci de préserver la mémoire et l'identité». L'étude poursuit en effet un double objectif : faire tomber les a priori qui assimilent trop souvent cette cité à la délinquance et à la violence, mais aussi «montrer que ce quartier est doté d'une grande richesse culturelle et humaine et que ne pas en tenir compte dans sa future transformation (opération de démolition-reconstruction) serait un désastre».

Pour mener à bien ses recherches, Céline Audibert s'est tout d'abord documentée sur l'histoire de la ville et du quartier puis a recueilli des témoignages auprès des institutions, des associations et des habitants, les questionnant sur les relations de voisinage, sur leur vie quotidienne, sur les changements enregistrés au cours des ans, sur les besoins du quartier.

Parmi ces témoins, André Lahuna, pharmacien depuis 25 ans à la Muette : «la clientèle

change régulièrement. Il n'y a pas beaucoup de monde à être resté vivre ici aussi longtemps que moi. Je m'y sens bien. Tout le monde se



Stéphanie Gandille, archiviste de Garges-lès-Gonesse, nous présente le quartier de la Muette.



Céline Audibert

connaît. Beaucoup de mes clients sont analphabètes, alors ils viennent me demander de rédiger à leur place des papiers administratifs».

Après un premier projet trop ambitieux qui prévoyait 3600 logements, le parc immobilier actuel, réalisé en 1970 par la société 3F (Foyer du Fonctionnaire et de la Famille), ne compte plus que 1267 logements, un groupe scolaire, un collège, une zone d'activités de 23 ha «A l'origine, les appartements de la Muette étaient considérés comme les meilleurs de Garges car ils possédaient des salles de bain, des wc, chacun avait sa chambre se souvient André Lahuna. C'était le luxe par rapport aux autres logements où il n'y avait rien de tout cela». Actuellement, la cité souffre de deux maux : une activité commerciale défaillante (la Muette est aujourd'hui un des sites prioritaires de relance économique dans le cadre de la zone franche urbaine mise en œuvre en 1997) et son isolement par rapport aux autres quartiers, le réseau d'infrastructures ne se limitant qu'à deux voies.

D'où la crainte du pharmacien de voir la Muette se transformer en ghetto. «C'est un quartier dans lequel on ne passe pas mais dans lequel on se rend, précise Céline Audibert. Cet isolement et cet enclavement sont ancrés dans son identité et

«Associer les habitants à la mémoire d'un lieu.»

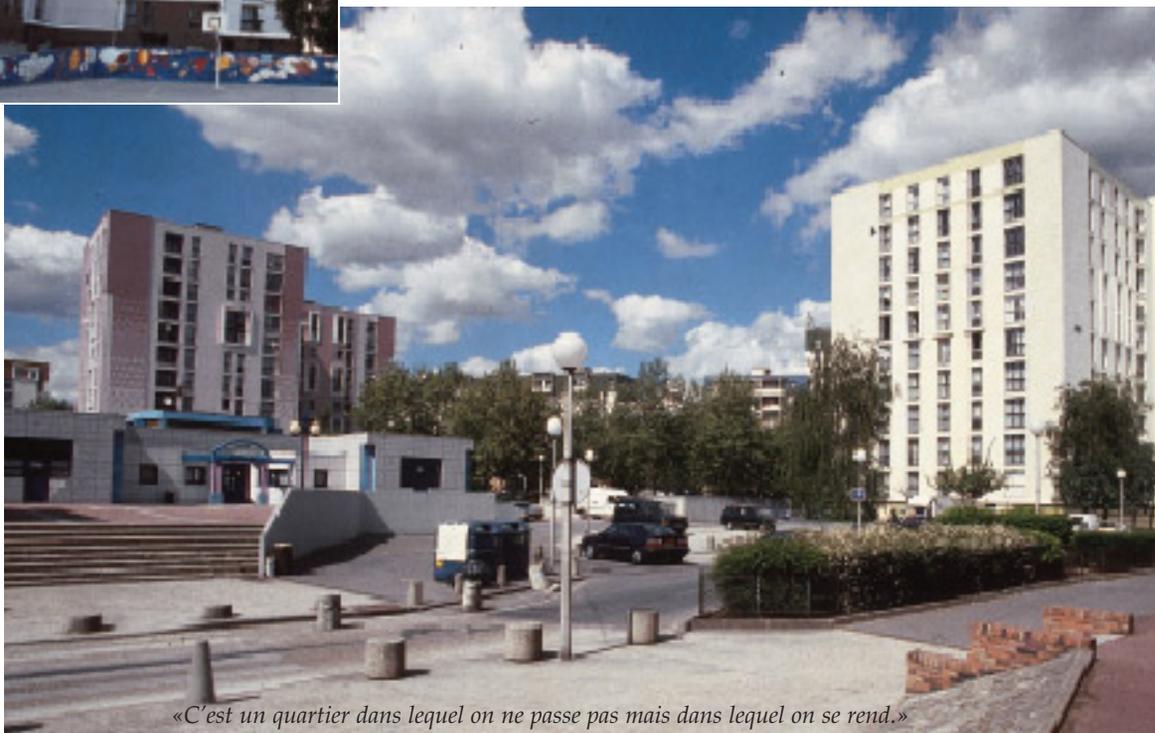


André Lahuna, pharmacien à la Muette depuis 25 ans : « Je m'y sens bien. »

existent depuis son origine ». Résultat : les habitants se replient sur eux-mêmes mais défendent coûte que coûte l'image de leur cité. S'il y a violence ou saleté « ce n'est pas le quartier qui est difficile, ce sont les autres qui le rendent difficile » commentent-ils. Autre constat de Céline Audibert: la solidarité entre

locataires qui raffermis les liens face à l'extérieur. On accompagne son voisin faire les courses, on participe à des fêtes, on organise des tournois de foot ou de pétanque au pied des immeubles.

Pour éviter que la cité ne se dégrade avec le temps et pour essayer de résoudre les problèmes, des opérations de rénovation ont été entreprises en 1984 tandis qu'en 1989 la mairie décidait de lancer une action d'accompagnement social avec l'ouverture du centre Dulcie September. «Son but est d'accueillir, soutenir,



«C'est un quartier dans lequel on ne passe pas mais dans lequel on se rend.»

LA MISSION D'HALIM

Il s'appelle Halim Touati, il a 26 ans et il est devenu une figure essentielle de la Muette. Responsable depuis 4 ans de l'association d'éducation populaire «En Marche», créée en 1994, son objectif est d'offrir à tous les jeunes de la cité l'égalité des chances. Aidé dans cette action par une vingtaine de bénévoles actifs, il reçoit, chaque fin d'après-midi, des enfants en difficulté, une soixantaine par semaine de 6 à 15 ans, afin de leur assurer un accompagnement scolaire. D'autres jeunes s'adressent à lui pour rédiger des CV, entreprendre des démarches administratives. Mais l'activité de l'association ne s'arrête pas là. Elle enseigne également la sauvegarde du patrimoine urbain avec des ateliers les mercredis : opérations de nettoyage, connaissance de l'architecture. «C'est tout un travail de sensibilisation auprès des jeunes pour leur faire comprendre que leur patrimoine, leur cadre de vie est important et qu'on vit mieux dans son quartier si on le respecte. On leur montre le bon comportement à avoir dans les transports en commun en rédigeant des chartes de bonne conduite. Ils ne vont plus resalir les endroits qu'ils ont nettoyés car ils se sentent valorisés. De même, on les a aidés à construire des aires de jeux et désormais ils surveillent à ce qu'on ne les abîme pas» explique Halim Touati. Par ailleurs, plusieurs séjours en province ont été organisés comme à Strasbourg «pour admirer l'architecture ancienne et moderne afin de mieux comprendre l'histoire de la région et du pays. Nous organisons aussi des sorties cinéma, sportives, nous emmenons les enfants dans les musées, au théâtre».

En octobre 2002, l'association a participé à un débat autour de la mémoire dans le cadre de la journée nationale des quartiers. «Ce travail a permis à des familles de connaître pour les unes, de se souvenir pour les autres, la construction de la cité à travers son architecture, son histoire et des témoignages d'habitants, précise-t-il. Beaucoup ont

raconté comment ils vivaient alors, l'évolution de la Muette avec l'arrivée de populations différentes venant tout d'abord du Maghreb, puis d'Afrique et aujourd'hui d'Asie, du Pakistan et de l'Inde».

Passionné par son action, Halim a pour lui la modestie de ceux qui croient vraiment en leur mission. Une tâche pas toujours facile mais qui lui apporte une grande satisfaction lorsqu'il prend conscience des progrès effectués peu à peu par les jeunes.



«Faire comprendre aux jeunes qu'on vit mieux dans son quartier si on le respecte.»

encadrer les habitants dans diverses démarches et de mettre en place des animations socio-culturelles» explique Stéphanie Gandille, archiviste à Garges-lès-Gonesse. «En octobre 2002 dans le cadre de la journée nationale des quartiers, poursuit-elle, une opération «Témoins d'un quartier : la Muette» a été réalisée grâce au service de documentation de la mairie, du service d'urbanisme et de l'école municipale d'arts plastiques». Au programme : une exposition historique retraçant l'histoire du quartier à partir de documents d'archives, de photos, de témoignages, un montage vidéo réalisé par Virginie Loisel autour de son évolution, une présentation de

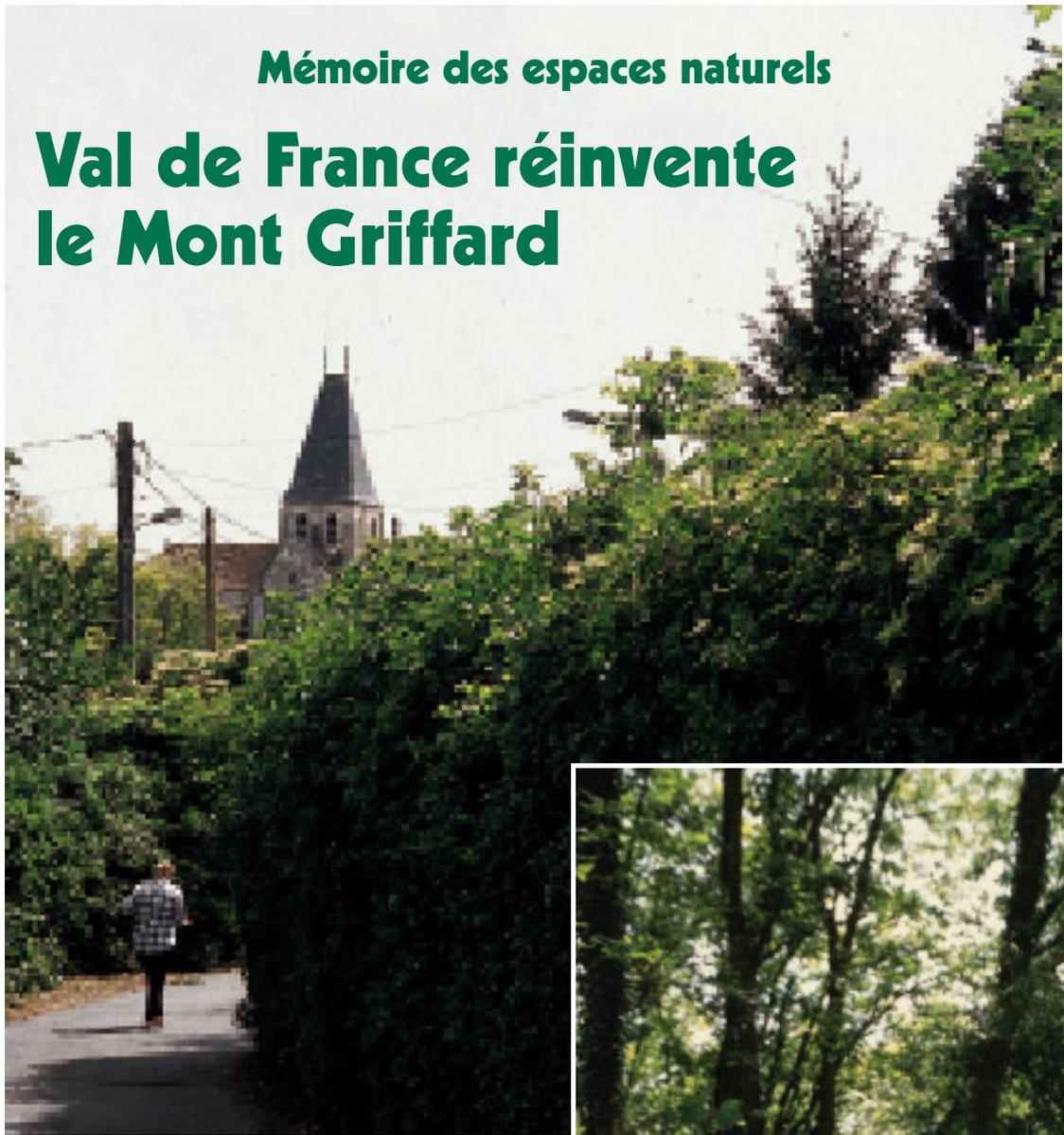
portraits d'enfants de la cité et un débat autour du thème de la mémoire a été organisé par les associations «En Marche» (installée à la Muette) et «A l'Ecoute».

Tout ce travail sur le passé de la cité a pour but de responsabiliser ses locataires face à leur image, de les inciter à s'identifier à leur quartier comme à un chez-soi pour mieux le respecter et le faire respecter. Tant il est vrai que l'histoire a souvent montré que faire revivre la mémoire d'un lieu en y associant ses habitants peut être une garantie contre la détérioration du tissu social. La mémoire de la Muette est actuellement en train de s'écrire.

Jacqueline Meillon

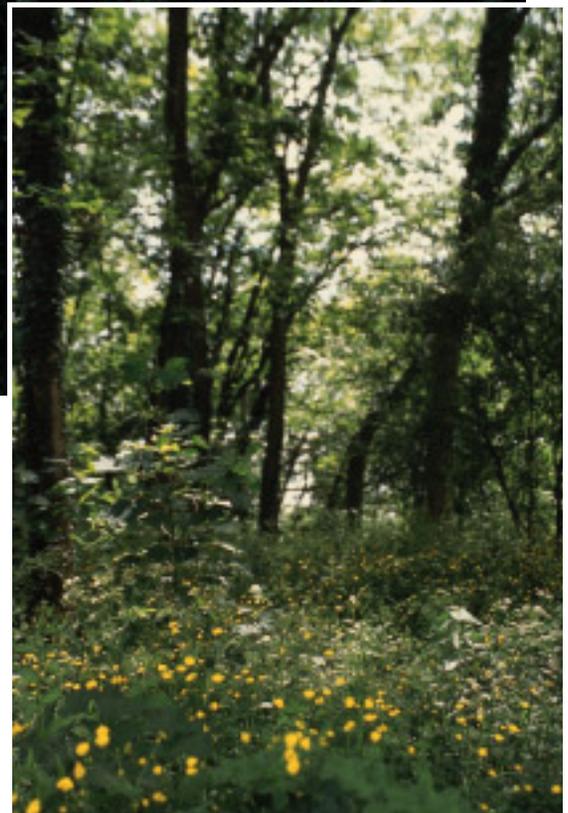
Mémoire des espaces naturels

Val de France réinvente le Mont Griffard



Forte de sa compétence en matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie, Val de France réfléchit à un plan d'ensemble pour la mise en valeur de ses espaces naturels. En effet, même si l'urbanisation de ces cinquante dernières années a été importante, il existe toujours des zones vertes naturelles, préservées ou aménagées mais aussi à reconquérir et des terrains agricoles cultivés.

Le Mont Griffard, quant à lui, commence dans la ville de Villiers-le-Bel, précisément en bordure du village et du quartier du Puits-la-Marlière. C'est en tenant compte de cette réalité que la communauté d'agglomération a décidé de mettre au point un vaste et très intéressant projet de restauration de la butte prenant ainsi le relais de la municipalité. Cette dernière avait déjà engagé des campagnes d'entretien et racheté un certain nombre de parcelles pour



Reconquérir le Mont Griffard pour le rendre aux habitants.

mener à bien des projets futurs d'aménagement. Plutôt que de laisser ce territoire aller à l'abandon, envahi par une urbanisation latente, et laisser croître une végétation anarchique, sur les parcelles privatives, Val de France projette

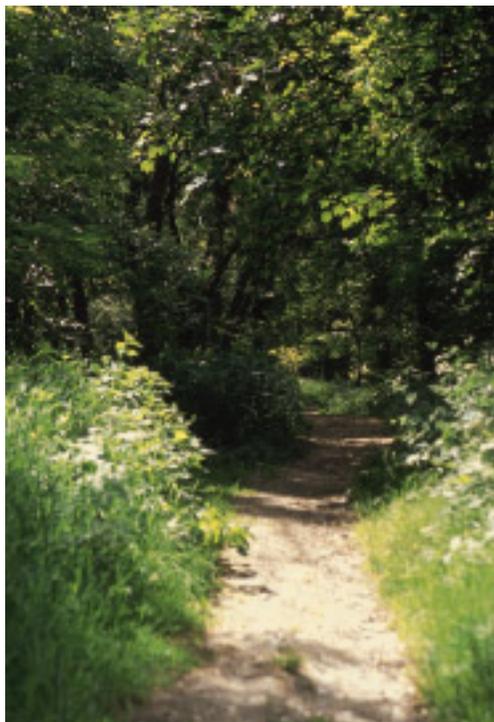
SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT DU PARC DU MONT GRIFFARD ET REQUALIFICATION DE LA NATIONALE 16





de réhabiliter le lieu et lui redonner sa vocation première de promenade.

A l'origine du projet, trois constats : la pénurie d'espaces verts et de loisirs de proximité, la présence de ce lieu dans la ceinture verte de la région Ile de France et le souhait de Villiers-le-Bel de le reconquérir pour le rendre à ses habitants. Une première étude de diagnostic, réalisée par Florence Mercier, paysagiste, a permis de dresser l'état des lieux. Sur la base de cette étude, la communauté a demandé au bureau d'étude Grevin Développement de lui faire une proposition d'aménagement et de gestion. La collectivité ne pouvant en effet entretenir un tel espace sans ressources financières, l'idée est de prévoir une partie ouverte au public avec des aires de jeux, de pique-nique, des sentiers de balade, des parkings et une autre partie composée de lieux clos et payants à vocation culturelle et didactique. En un mot, il s'agit de faire du Mont Griffard un espace permanent de détente pour les Beauvillésois et les habitants de Val de France et un possible lieu de destination pour le week-end en proposant au public francilien de coupler sa visite du parc et du château d'Écouen avec celle de la butte où il pourra pique-



Un réseau de chemins et sentiers sillonne le Mont Griffard.

niquer et, pourquoi pas, passer la nuit à l'hôtel, sur la crête.

Le projet mis au point par le bureau d'études

Grevin, associé pour ce travail à une entreprise de scénographie, Harmatan, et au paysagiste Ronan Desormaux, a été approuvé par Val de France. Il respecte tout le réseau de chemins et de sentiers existants qui sillonnent le Mont d'est en ouest et du sud au nord par des pénétrantes depuis Villiers-le-Bel : ruelle du Moulin, ruelle Chauvée, sentier des Closeaux, ruelle des Chacuns, sentier des Cornillons, ruelle des Fonds-Gigôts, sentier des Malassis. L'objectif

du projet est de recréer tout ce cheminement piéton en prévoyant une passerelle au-dessus de la RN16 qui reliera le Mont au parc du château d'Écouen. Quant aux vieux prés, en forme d'amphithéâtre, situés au nord du cimetière, ils pourraient être utilisés pour accueillir des manifestations culturelles.

Le projet se fonde en fait sur trois thématiques : l'époque de la Renaissance avec la proximité du château d'Écouen, l'intercommunalité puisque le projet est porté par quatre communes, l'agriculture car on cultivait sur ce Mont vignes et arbres fruitiers. Or le lien entre ces trois thèmes, c'est l'ouverture au monde, celui des autres continents mais aussi celui des différentes ethnies qui peuplent la communauté d'agglomération. D'où la

TOUTES LES CULTURES DU MONDE RECOLTEES SUR LA BUTTE

Le «Jardin de l'Humaniste» comprendra plusieurs espaces réalisés par des paysagistes avec des espèces végétales venant de tous les continents ainsi qu'un hall d'exposition permanente sur le développement durable comme la protection de l'environnement ou encore l'utilité et l'enjeu du tri sélectif. Le deuxième jardin, appelé «Jardins du Monde» regroupera, là aussi par le biais de la production agricole, la richesse de toute une culture multiethnique présente sur le territoire de Val de France. Ainsi, comme il existe à Villiers-le-Bel, 52 nationalités (82 à Sarcelles), il pourrait y avoir 52 espèces différentes cultivées, chacune typiques d'une de ces nationalités. Il est également

prévu de construire dans ce lieu un pavillon de restauration qui pourrait offrir chaque semaine (puisque une année est composée également de... 52 semaines) un plat correspondant à une nationalité. Enfin, il est question d'y installer aussi un point de vente de produits faisant partie de la chaîne du commerce équitable.

A l'ouest du Mont Griffard se trouvent actuellement une trentaine de jardins familiaux. Il est question de les intégrer au projet (sans gêner bien sûr les propriétaires ou les locataires), ce qui permettra de façon ludique et didactique de donner un aperçu aux visiteurs du sens et de la structure des jardins.

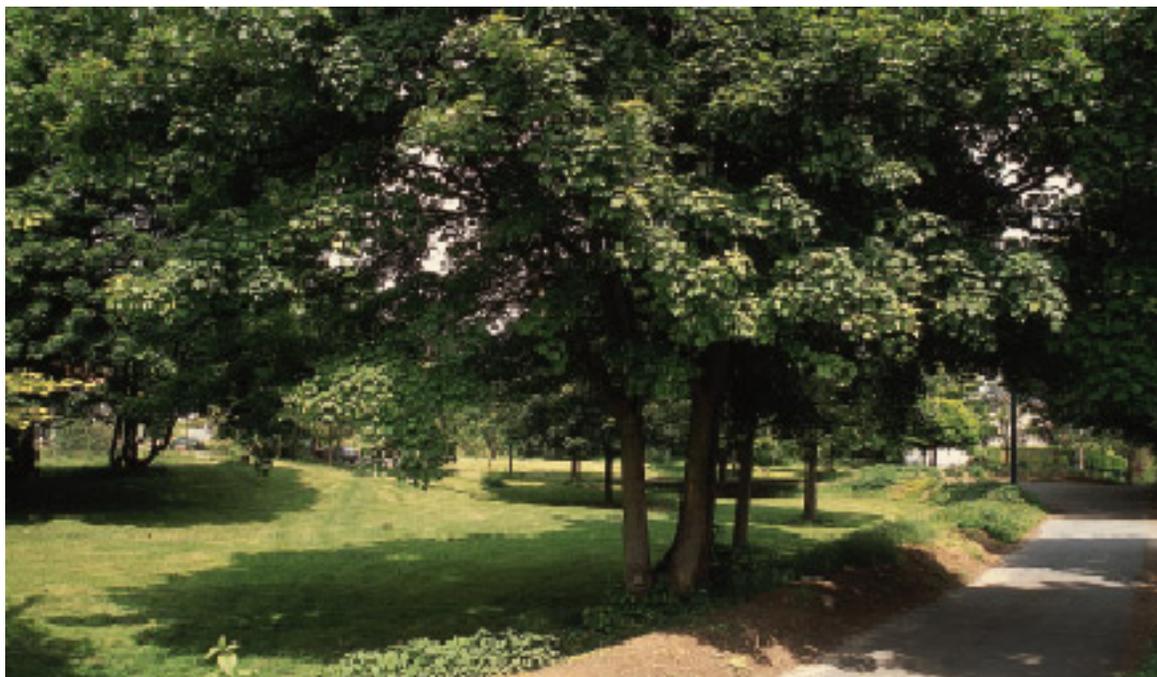
volonté de créer dans la partie close deux jardins – le «Jardin de l'Humaniste» et les «Jardins du Monde»- qui rempliront cette mission. «Comme nous voulons associer la population au contenu du projet, toutes les bonnes idées seront les bienvenues et il suffit pour cela de venir nous les exposer à Val de France ou à la mairie de Villiers-le-Bel» suggère Maurice Bonnard.

De son côté, Annie Péronnet, vice-présidente de la communauté d'agglomération chargée de de l'urbanisme et adjointe au maire de Sarcelles, insiste : « Toute l'histoire du Mont Griffard montre qu'il faut préserver cet espace. Il aurait été dommageable de ne pas le faire. Notre but est de protéger et de réhabiliter tout le patrimoine végétal de Val de France dont il fait partie, afin de permettre aux gens les plus modestes de pou-

voir y accéder et d'en profiter. Nous voulons faire de cet endroit un lieu de convivialité. Car outre l'aspect environnemental, ce projet ambitieux développe aussi le thème de la solidarité et de l'amitié entre les peuples. Nous espérons d'ailleurs que les deux jardins prévus seront un moyen de lutte contre le racisme ».

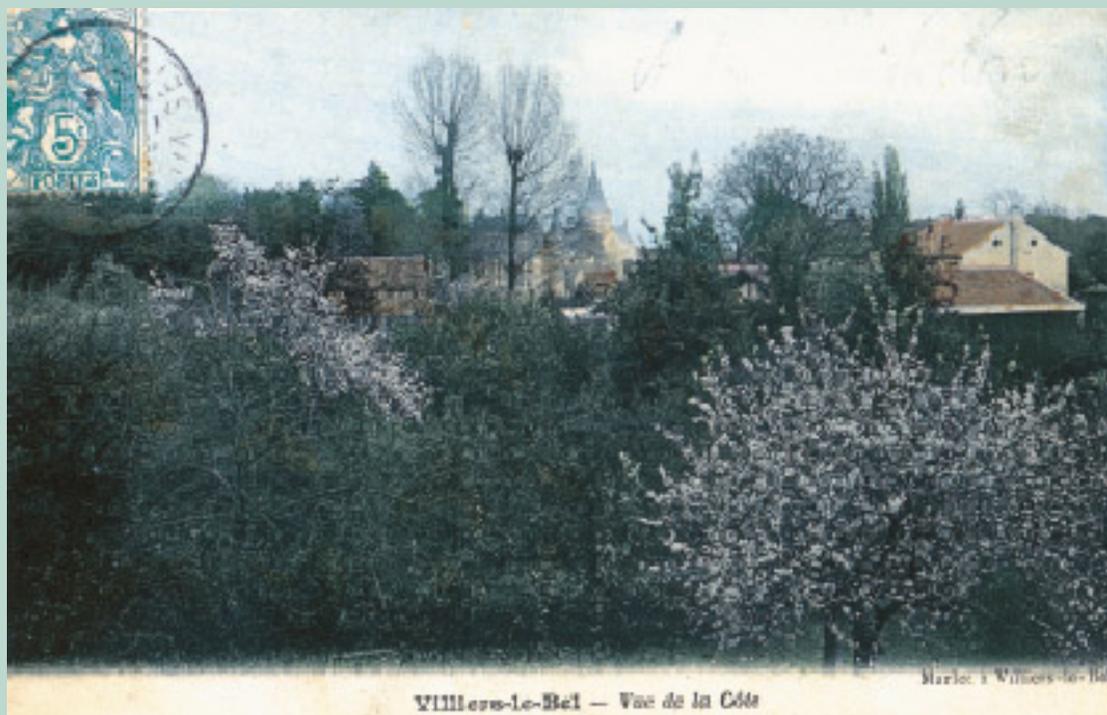
L'étude du bureau Grevin Développement comporte trois phases. La première consistait à définir la faisabilité du projet et à faire des propositions de scénarios, la seconde à arrêter un projet précis et la troisième à rechercher les partenaires qui aideront à le finaliser. Les deux premières phases sont terminées. La troisième devrait voir le jour à la fin de cette année. Ne restera plus ensuite qu'à passer à la réalisation.

J. M.



Rue du Malassis, les abords aménagés du Mont Griffard.

LE MONT GRIFFARD A TRAVERS LES AGES



En 1868, le peintre Thomas Couture, dans une lettre adressée à un de ses amis américains, Eninger, décrit en ces termes le lieu où il passe l'été : «N'allez pas rêver une splendide demeure, non c'est presque un ermitage, un vrai nid de peintre (...) Le plateau que j'habite est très élevé et domine la plaine, les arbres plient sous le poids de leurs fruits... puis, près de ma demeure, une adorable source. Au pied de la côte se trouve un

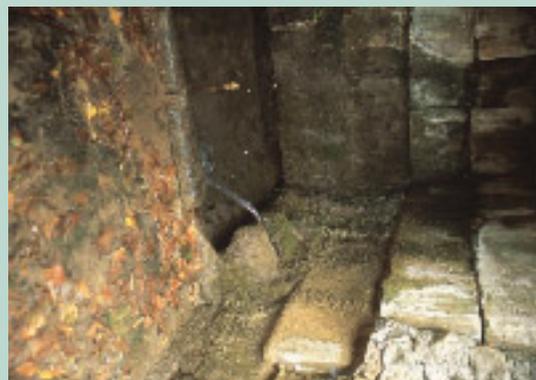
adorable petit pays qui paraît couché dans un lit de feuillage. Le soir, autre spectacle... Paris s'éclaire et se dessine au loin en serpent lumineux». Ce plateau qui l'enthousiasme tant et qui semble l'inspirer, c'est le Mont Griffard, avec sa source Chauvée, ses vergers et la plaine de France qui surplombe le tout. Quant à l'adorable petit pays qui repose plus bas, c'est bien sûr Villiers-le-Bel. D'une superficie de 15 ha, la butte est délimitée à l'ouest par l'actuelle RNI6, à l'est par la RD10, au nord par le chemin du Coudray, la ligne de crête qui la

sépare des terres agricoles de la Plaine de France, et au sud par la rue Julien Boursier et l'avenue Charles de Gaulle.

Adjoint au maire de la commune et vice-président chargé de la culture et du patrimoine à Val de France, Maurice Bonnard connaît le Mont Griffard comme sa poche, pour y avoir souvent joué dans

sa jeunesse. Et lorsqu'il en parle, il est intarissable. Pour lui, cinq mots suffisent à le décrire : l'eau, le gypse, le vent, la vigne et l'armée.

L'eau, d'abord. Déjà en 1662 «Le Mont Griffard fait parler de lui à travers les mémoires de Gourreau de la Proustière, raconte Maurice Bonnard. Ce dernier, après avoir été prieur de Saint-Victor à Paris, avait été nommé curé de Villiers-le-Bel. Dans ses Mémoires qu'il écrit de



La fontaine Chauvée.

1653 à 1691, on apprend comment il s'y est pris pour alimenter en eau, captée aux sources de la montagne d'Ecouen (on appelait ainsi à l'époque le Mont Griffard), une petite fontaine qui existait à l'époque devant l'église de Villiers-le-Bel. Expliquant que cette eau diminue en été et qu'il faut donc entretenir le réseau, il convainc Madame d'Angoulême, seigneur des lieux, à abandonner à la paroisse les droits qu'elle levait auprès des marchands qui se réunissaient les jours de marché. Ce

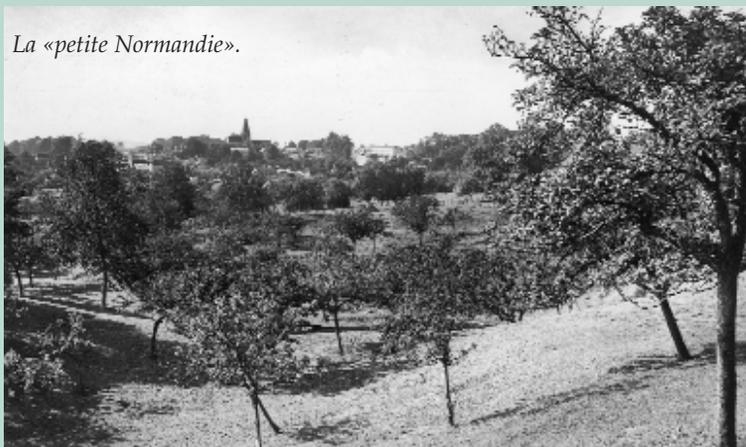


Mur de l'ancienne redoute du moulin.

qui fut fait en 1664, permettant ainsi l'entretien des conduites». Au carrefour formé par le sentier des Closeaux et la ruelle Chauvée, on arrive à l'emplacement de la source du même nom. Le réservoir actuel et les quelques marches qui y descendent – et qui sont encore en bon état – ont été réalisés en 1804 par un nommé Brot, entrepreneur au Mesnil-Aubry. Mais attention, ses eaux ne sont pas potables.

En continuant vers le nord-est, à la limite d'Ecouen et de Villiers-le-Bel, existait autrefois un moulin à vent, appelé «le moulin des Bruyères», aujourd'hui disparu. «Nous ne savons pas à quoi il ressemblait exactement, raconte Maurice Bonnard, car nous n'en connaissons aucune représentation dessinée de manière précise. Mais il devait être semblable à celui de Sannois». On y accède depuis Villiers-le-Bel par la ruelle du Moulin qui part de la rue Julien-Boursier, longe le parc d'Astanières et grimpe à travers des étendues boisées vers la crête. Pour un promeneur d'aujourd'hui, l'emplacement du moulin n'est pas très loin de la source Chauvée,

La «petite Normandie».



beauvillésois avec la maison, la cour, les jardins et les dépendances.

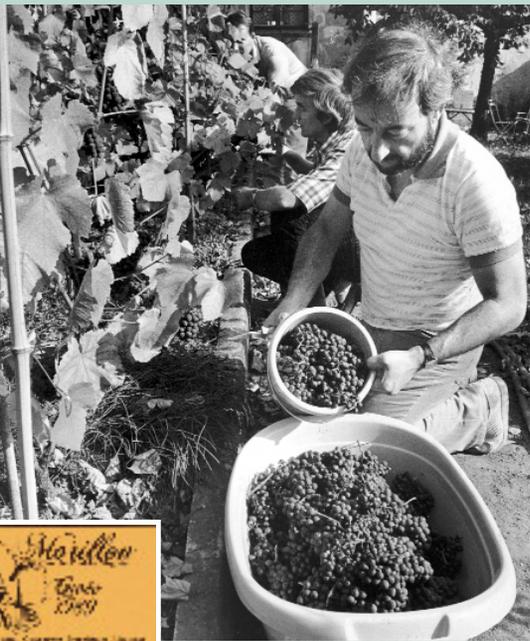
Après le vent, l'armée. A quelques pas de là, on aperçoit en effet les ruines d'une des deux redoutes qui flanquaient le fort d'Ecouen, le tout construit au sommet de la butte après la guerre de 1870. L'objectif alors était de renforcer la ligne de défense de Paris.

Quant au gypse, c'est au détour d'un chemin, face au cimetière actuel, de l'autre côté de la rue Jules Ferry, qu'on en découvre la trace sous forme de dépressions qui sont autant d'anciens lieux d'extraction à ciel ouvert. Le plâtre y était fabriqué sur place. Cette carrière a été abandonnée aux alentours de 1850 au profit d'une autre de l'autre côté de la RN16.

Enfin, dernière caractéristique: la vigne. Elle se cultivait sur les coteaux à l'endroit où débute aujourd'hui la ruelle du Moulin et le parc d'Astanières. Le boulevard Charles-de-Gaulle qui sert de frontière sud à la butte a d'ailleurs été réalisé sur un ancien sentier, le chemin des Plantes qui désignaient les vignes récemment plantées.

Lorsqu'on arpente en tous sens le Mont Griffard, on suit d'agréables sentiers bordés d'une végétation désordonnée parce que non entretenue mais qui ombragent agréablement les chemins. Si les essences ne sont pas exceptionnelles – on trouve des robiniers, des érables, mais aussi des arbres fruitiers, témoins de vergers anciens, comme des cerisiers, des pommiers – leur diversité doit être protégée. Sur la ligne de crête, le point de vue est intéressant entre, d'un côté la plaine de France et de l'autre le Mont qui descend vers la ville et l'urbanisation. «Quand j'étais jeune, se souvient Maurice Bonnard, nous appelions ce coin le "pré au trous". Un lieu aussi dénommé "la petite Normandie" certainement en raison des pommiers qui y avaient remplacé la vigne et des vaches que les nourrisseurs du village y laissaient paître. Certains, aujourd'hui encore sans doute, grimpaient sur le chemin du Coudray pour apercevoir au loin la capitale et l'embrasser du regard d'est en ouest. C'est vrai que par temps clair on voit très nettement Montmartre.

J. M.



Rémi Guadagnin dans son vignoble expérimental de Villiers-le-Bel : bientôt du Morillon sur le Mont Griffard ?

pourtant, l'entrepreneur Brot précise en 1804 que «pour transporter les pierres avec un traîneau depuis le moulin jusqu'à la fontaine» il faut «une journée un quart à deux chevaux». En 1827, suite à un échange de terrains entre les deux communes voisines, le moulin qui se trouvait à Ecouen devient

Mémoire de l'agriculture familiale

Le bonheur aux jardins



Les Prés-sous-la-Ville, la plaine de Chauffour, la Fosse-Martin, Le Puits-la-Marlière, la Source Chauvée : autant d'appellations renvoyant à la topographie des lieux mais évoquant surtout, pour les jardiniers de Sarcelles et de Villiers-le-Bel, les potagers amoureuxment cultivés où l'on vient se «mettre au vert» le temps d'un week-end. Disséminés sur Sarcelles (160 parcelles) et Villiers-le-Bel (210 parcelles), ces petits jardins familiaux rappellent l'ancienne activité maraîchère et fruitière de Val de France.

A Sarcelles, l'Association des Jardins Familiaux s'est constituée en 1967 pour aménager des parcelles en contrebas de la route nationale, sur le site d'une ancienne briqueterie transformé en décharge. Déblayer le terrain, encombré de tonnes de gravats, de blocs de béton armé et déchets de toutes sortes a constitué une vraie gageure pour les premiers jardiniers ! Progressivement, le groupe s'est étendu aux Prés sous la Ville, à proximité du Grand Ensemble, sur une zone escarpée dominant le parc urbain et les étangs, puis dans la plaine de Chauffour en bordure du ruisseau le Petit Rosne, sur l'emplacement d'anciens vergers et champs de maïs.

Depuis sa création en 1976, l'Association des Jardins de Villiers-le-Bel a multiplié les parcelles sur des terrains appartenant à la commune, à la SCIC⁽¹⁾, ainsi qu'à des particuliers. Inscrits dans la coulée verte, les jardins jouxtent immeubles, pavillons et vergers. Promeneurs et jardiniers se croisent dans les allées ouvertes à tous, mais derrière les haies de troène, dans les parcelles soigneusement closes, bêches et binet-

On fait les mêmes légumes mais c'est la façon de travailler qui change.

tes vont bon train : «les gens, quand ils nous voient arriver avec les carottes, ils se figurent qu'il n'y a qu'à y aller pour ramasser les légumes; mais ils ne se figurent pas le nombre d'heures qu'on a passé dedans!».

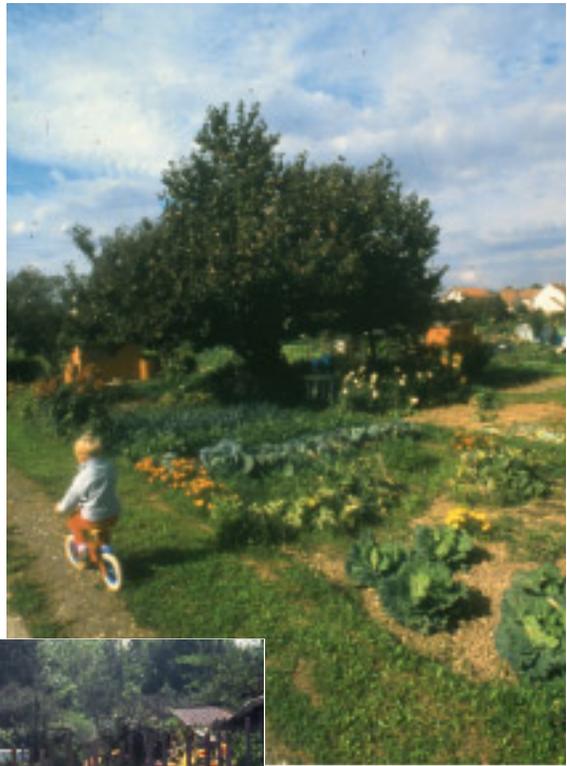
Ce mercredi ensoleillé, tout est paisible à Fosse-Martin. Les enfants de la Maison de Quartier du Puits-la-Marlière sèment des cornichons avec leur monitrice et apprennent à manier le râteau ; non loin une jeune femme a improvisé un bac à sable dans une bassine en plastique où s'ébattent deux bébés.

A Sarcelles ou à Villiers-le-Bel, les parcelles ont une superficie variant entre 150 à 300 m². Sur la plupart, un abri permet d'entreposer outils de jardinage, barbecue ou chaises de jardin. A Chauffour, les jardiniers ont en outre aménagé de charmantes petites tonnelles.

Même si la convivialité domine, la pratique du jardinage familial demeure l'objectif premier des deux associations. Le règlement précise d'ailleurs qu'à côté du coin de pelouse autorisé, le terrain doit être cultivé. Plants de carottes, pommes de terre, haricots, salades s'alignent donc en rangées impeccables. Ici voisinent tomates et melons du midi, endives du nord, choux portugais ou de Chine, menthe, aubergines et poivrons d'Afrique du Nord; là les kiwis sont en fleurs, les fruits seront cueillis en novembre. Si, pour les plus jeunes, le jardin constitue avant tout un lieu de repos et de détente dans un cadre verdoyant, pour bien des familles nombreuses le rendement alimentaire et la qualité des légumes que l'on produit soi-même restent essentiels.

Les deux associations font preuve d'un dynamisme tout particulier : journées portes-ouvertes, pique-niques géants, concours de jardins fleuris, sortie annuelle pour les familles, tenue de stands lors des brocantes, mises à disposition de parcelles aux enfants des écoles et centres de loisir proches, concours de boules pour les amateurs... Nul besoin de publicité pour recruter des jardiniers, les listes d'attente sont longues et les inscrits tenaces : «un bout de terrain, c'est précieux, surtout pour ceux qui vivent en appartement», afin de «passer le week-end retiré du béton». Toutes les ethnies – et elles sont nombreuses à Sarcelles comme à Villiers-le-Bel – s'y rencontrent. La langue constitue encore une barrière lors de l'assemblée générale, mais «dès qu'on cause jardinage, on arrive à se comprendre». Chacun cultive ce qu'il avait l'habitude de consommer au pays. « On fait les mêmes légumes, mais c'est la façon de travailler qui change. Voyez les oignons, chacun les plante différemment; certains les jettent, nous on fait des tranchées... Mais on en profite tous... c'est le libre échange, celui qui a de trop donne aux autres!».

Véritables microcosmes où il fait bon vivre, ces parcelles potagères concourent à l'amélioration du cadre de vie de tous, jardiniers et leurs familles, promeneurs, résidents proches. Implantés en région parisienne il y a plus d'un siècle par l'abbé Jules Lemire, député démocrate soucieux d'améliorer les conditions de vie des classes populaires, les jardins ouvriers, appelés plus souvent aujourd'hui jardins familiaux, demeurent à l'aube du XXI^e siècle un dérivatif aux longues journées de travail et de



transport ainsi qu'à la vie en HLM. Lieux de convivialité et d'échange, ceux de Sarcelles et de Villiers-le-Bel font bonne figure parmi les quelque 2600 parcelles recensées en Val-d'Oise : «on y fait de l'exercice, et on transpire... C'est un peu la résidence secondaire et le dimanche, quand il fait nuit très tard, on passe la journée au jardin!».

Béatrice Cabedoce

(1) SCIC : Société Centrale Immobilière de la Caisse des Dépôts et Consignation.



Mémoire des transports en commun



A Arnouville-lès-Gonesse et Villiers-le-Bel le contrat pôle gare est sur les rails

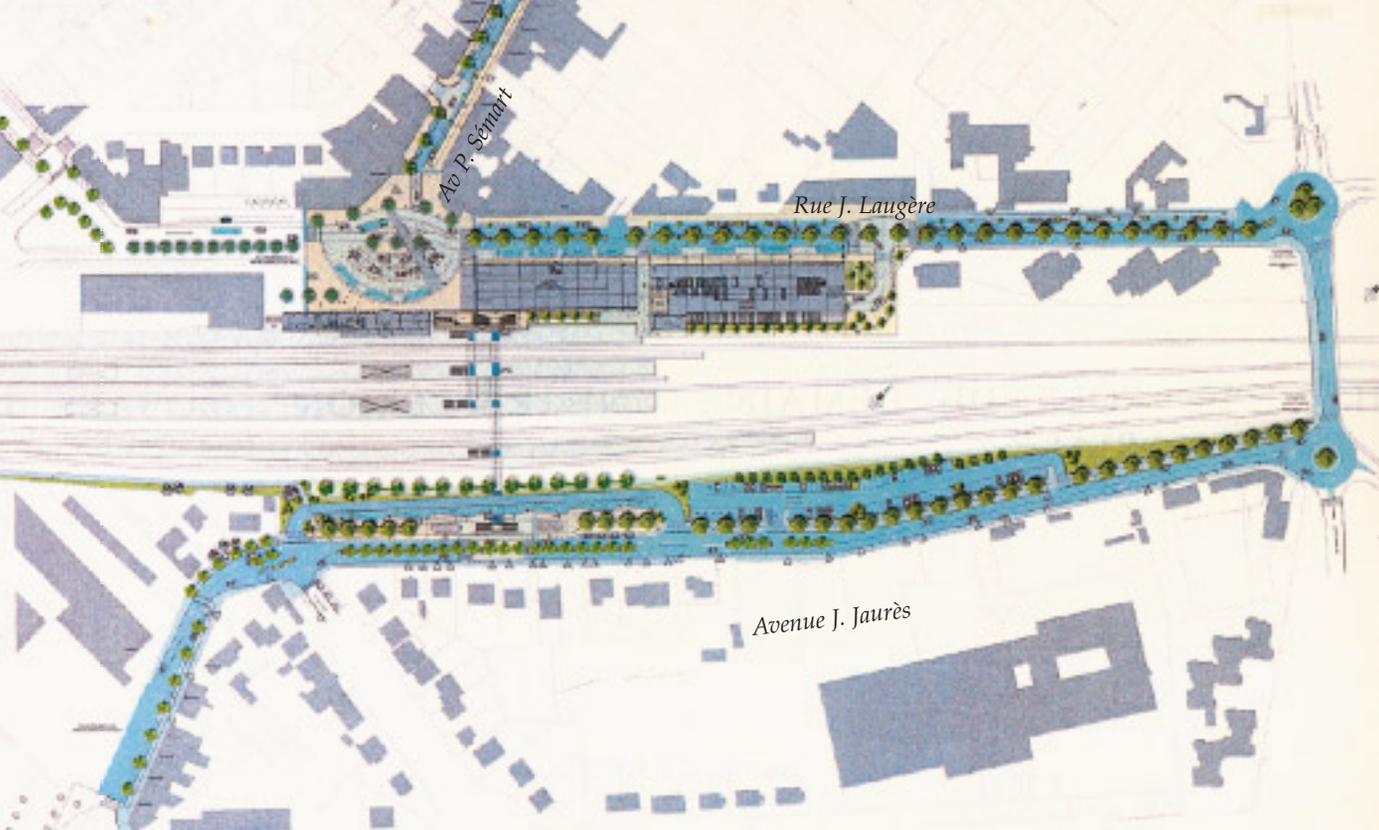
Avant trois ans, le site de la gare RER de Villiers-le-Bel, Gonesse, Arnouville-lès-Gonesse aura complètement changé d'allure. Restructuration du parvis et de ses abords, deux gares routières très fonctionnelles, rénovation des espaces publics et urbains, environnement plus agréable avec plantation d'arbres. Cette opération, portée par la communauté d'agglomération Val de France et les communes de Villiers-le-Bel et Arnouville-lès-Gonesse, va totalement transformer la physionomie de ce quartier intercommunal.

Le projet, qui s'inscrit en fait dans le cadre du Plan de déplacement urbain (PDU) d'Ile-de-France, se justifie pleinement : cette gare, qui se situe sur la ligne D du RER, est en effet l'un des 143 pôles d'échange du réseau principal de la région francilienne. Elle accueille chaque jour 14 000 usagers dont 6 800 s'y rendent au moyen des 11 lignes de bus qui la desservent. Il était donc urgent, face à son importance toujours croissante, de résoudre plusieurs de ses problèmes : engorgement du trafic, utilisation insuffisante des places de parking, dysfonctionnements (étroitesse de l'espace attribué aux bus,

mauvaise organisation des correspondances, insécurité, accès malaisé pour les piétons). Et l'espoir qu'un réaménagement des lieux dynamisera le commerce local. « Le prolongement de la rue de Choiseul, prévu dans le programme, ouvrira le quartier de la gare vers la zone d'activité de Villiers-le-Bel » argumente Cécile Chopard, chef de projets à Val de France.

Selon le « contrat de pôle » qui passe en revue tout le projet, les interventions sont prévues sur quatre axes urbains avec pour point central la gare RER. Côté nord-ouest, l'avenue de Choiseul, l'avenue Pierre Séward et la rue Jean Laugère et côté sud-est, l'avenue Jean Jaurès. La restauration du passage souterrain communal traversant les voies fait également partie de l'opération.

Dans le détail, il est prévu d'ouvrir, place du général Leclerc, trois voies de dépôt : une pour les bus, une pour les taxis et une pour les particuliers. Les dépôts, eux, seront répartis sur deux gares routières. Actuellement, tous les bus stationnent rue Jean Laugère, ce qui est source de forts embouteillages pour les quelque 9 000 véhicules qui l'empruntent chaque jour dans un



Futur aménagement de la gare de Villiers-le-Bel-Arnouville-lès-Gonesse.

sens ou dans l'autre. Le contrat prévoit donc de conserver quatre emplacements dans cette rue, devant la galerie commerciale Miltenberg et d'en créer sept autres, en encoche, de l'autre côté des voies ferrées. Les deux parcs à stationnement seront remis en valeur pour inciter davantage à leur utilisation. Le parking de surface Jean Jaurès sera déplacé plus à l'est et verra son offre passer de 132 places aujourd'hui à 97, ce qui correspond à l'occupation actuelle. Les personnes handicapées trouveront des places dans les deux gares routières et les cyclistes disposeront de deux garages à vélo. Enfin, le passage souterrain communal sera éclairci avec, entre autres, un nouveau carrelage et un toit en dalle de verre. Quant au cadre de vie, qui est loin d'être négligé dans ce contrat de pôle, un traitement paysager apportera au quartier une touche de respiration, l'éclairage des lampadaires sera adapté « à l'ambiance souhaitée » et certains trottoirs seront élargis afin d'offrir plus d'aisance au piéton. Dernier axe du programme, la signalétique sera renouvelée. De son côté, la SNCF a décidé, elle aussi, de s'engager. Elle entend réaménager la gare avec un nouveau pôle d'accueil, une boutique SNCF pour réorganiser le service grandes lignes ou encore des ascenseurs.

Face à ce futur chantier, comment réagissent les riverains et usagers des transports ? Rue Jean Laugère, tout le monde reconnaît qu'il « faut faire quelque chose ». Claude, 28 ans : « avec les taxis et les bus, il ne reste pas beaucoup de place pour circuler. Tant mieux s'il y a une autre gare routière, les problèmes seront divisés par deux. » Pour Hakim, cordonnier

dans la galerie Miltenberg : « côté circulation, il faut tout refaire. Je suis pour ce projet car avec un quartier plus propre et plus moderne, peut-être que les actes d'incivilité que nous subissons disparaîtront. » En face de la gare, Joseph qui tient le bar Le Séverac estime que « refaire la place est une bonne idée mais il ne faut pas que ce soit aux dépens des commerçants. »



L'opération « pôle gare » coûtera 7,2 millions d'euros (12,6 millions d'euros avec les études). Les travaux seront financés à 10 % par l'Etat, 30 % par le STIF (syndicat des transports d'Ile-de-France), près de 26 % par la Région et environ 34 % par Val de France.

La consultation d'entreprises durera deux mois, en novembre et en décembre 2003. Puis les travaux commenceront au deuxième trimestre 2004. Un an et demi plus tard, le parvis de la gare RER offrira enfin son nouveau visage.

J. M.

IL ÉTAIT UNE FOIS LA GARE... DE 1850 À 1950

La voie ferrée, inaugurée en 1846, qui relie Paris à Lille part de Paris, dessert Saint-Denis et atteint Creil en faisant un large détour par Pontoise. Aussi, en 1853, la jeune Compagnie de Chemin de Fer du Nord décide la création d'une ligne de Saint-Denis à Creil, plus directe, passant par Chantilly.

Les plans de la nouvelle ligne avec les emplacements des stations sont arrêtés en 1856. Ainsi, une station (gare) doit être établie à l'intersection de la voie ferrée et du chemin des Asniers, un chemin séculaire reliant les terres agricoles de Bouqueval et du Plessis-Gassot aux moulins à grains d'Arnouville-les-Gonesse situés

sur le Croult. A la limite des communes d'Arnouville-lès-Gonesse et de Villiers-le-Bel, la gare sera donc, géographiquement parlant, arnouilloise.

En 1859, la nouvelle ligne, Saint-Denis/Creil, est complètement ouverte à la circulation ferroviaire. Elle mesure 43 kilomètres. La gare du chemin de fer, s'ouvre "du côté de Villiers-le-Bel" et est dénommée, "station de Villiers-le-Bel". Elle est située en plein champ; aucune habitation dans un rayon de 2 kilomètres.

Nombre de cheminements ayant été coupés par la voie ferrée, les continuités territoriales et liaisons intercommunales sont rétablies par la construction de ponts et l'aménagement de nouveaux chemins. Des accès à la gare sont créés. Dans cette reconfiguration le chemin de Gonesse à Villiers-le-Bel (assiette de l'actuelle RD 370) va devenir un axe principal de circulation. Et, pour permettre aux Arnouillois d'accéder, à

piet, directement à la gare en franchissant les lignes du chemin de fer, une passerelle en bois est construite en 1868 (elle sera agrandie en 1901 puis remplacée en 1921 par une passerelle en béton et finalement démolie en 1991).

En 1906, des travaux d'agrandissement du bâtiment principal de la gare lui donnent l'aspect que nous lui connaissons aujourd'hui, dans le même temps le doublement des voies est effectué.

En 1915, le tramway à vapeur qui avait été mis en service en 1878 pour desservir le bourg de Villiers-le-Bel est trop fatigué. Il est remplacé par des voitures automobiles, autocars ou autobus suivant le moment. Véhicules utilitaires qui, à partir de 1928, laisseront la place, entre le bourg de Villiers-le-Bel et la gare, à un tramway électrique.

Un tramway qui arrive trop tard, ce moyen de transport n'ayant plus le vent en poupe. Trop coûteux, il est mis au garage en 1949.

La RATP inaugure alors la ligne 268 qui assure la liaison Gare de Villiers-le-Bel/Paris (porte de la Chapelle) via les bourgs de Villiers-le-Bel et de Sarcelles.

Maurice Bonnard



La passerelle en bois construite en 1868.

sur le Croult. A la limite des communes d'Arnouville-lès-Gonesse et de Villiers-le-Bel, la gare sera donc, géographiquement parlant, arnouilloise.

Le 10 mai 1859, la nouvelle ligne, Saint-Denis/Creil, est complètement ouverte à la circulation ferroviaire. Elle mesure 43 kilomètres. La gare du chemin de fer, s'ouvre "du côté de Villiers-le-Bel" et est dénommée, "station de Villiers-le-Bel". Elle est située en plein champ; aucune habitation dans un rayon de 2 kilomètres.

Nombre de cheminements ayant été coupés par la voie ferrée, les continuités territoriales et liaisons intercommunales sont rétablies par la construction de ponts et l'aménagement de nouveaux chemins. Des accès à la gare sont créés. Dans cette reconfiguration le chemin de Gonesse à Villiers-le-Bel (assiette de l'actuelle RD 370) va devenir un axe principal de circulation. Et, pour permettre aux Arnouillois d'accéder, à



Le tramway électrique desservant Villiers-le-Bel arrivant place de la Gare, à ses derniers moments.

Mémoire des créateurs culturels

Thomas Couture peintre de Villiers-le-Bel

Thomas Couture, artiste peintre qui vécut à Villiers-le-Bel de 1869 à 1879 connu renommée et fortune de son vivant mais il ne fut pas épargné par les historiens d'art contemporains. Le *Dictionnaire illustré des peintres français* de Seghers écrit : «... Rappelons qu'à l'époque où Delacroix était encore âprement discuté, Thomas Couture, pontife de la peinture officielle, proclamait publiquement qu'il était un plagiaire, un impuissant et un monstre...» Voyons ce qu'en dit le *Larousse de la peinture* : «De ses maîtres directs, il apprit le dessin consciencieux mais il demanda bien davantage aux Anciens, les démarquant de son aveu même... Il usa de procédés faciles, empâtements, cernes colorés, touches lumineuses qui entraînèrent une facture pesante...» Le *Petit Larousse illustré* synthétique et neutre le qualifie d'académiste éclectique mais lui rend justice en soulignant qu'il forma dans son atelier de nombreux élèves français et étrangers (notamment américains) dont, excusez du peu, Puvis de Chavannes et Manet qui sorti de ses six années d'études fâché mais excellent dessinateur⁽¹⁾.

Dans ce procès, il faut instruire à charge et à décharge. George Sand, dont Couture fit un très joli portrait, écrivit pour lui une lettre de recommandations au célèbre chansonnier Béranger : «Le talent supérieur et les œuvres d'art toutes

patriotiques de Monsieur Couture se recommandent d'elles-mêmes...» Et Théophile Gautier dans son compte-rendu du Salon à propos du tableau *Les Romains de la décadence* : «C'est une œuvre capitale par l'importance du sujet, la grandeur de la toile⁽²⁾ et le mérite de l'exécution...» L'œuvre remporta d'ailleurs un immense succès et valut à Thomas Couture la médaille d'or du salon et... la Légion d'honneur.



La même année 1847, il ouvrit un atelier-école où il voulait «régénérer la peinture française.» Michelet, l'historien, son ami dont il fit le portrait parle de Couture comme «un des plus grands peintres de l'époque» et, lui présentant ses condoléances pour la mort de son père, il ajoute «qu'il aurait voulu être ministre pour le prier à genoux de couvrir un vaste monument de ses chefs-d'œuvre.»

On peut dans les musées de notre région : Beauvais⁽³⁾, Senlis, Compiègne ou Orsay juger sur pièces.

Peintre d'histoire, féru de l'Antique, les titres des œuvres de Couture sont déjà un programme : *Jeune Vénitien après une nuit d'orgie*, *Le Fils prodigue*, *L'Amour de l'Or*, *Les Romains de la décadence*, *Timon d'Athènes*, *Damoclès*.

Deux commandes officielles restèrent inachevées *Le Baptême du Prince impérial* et *L'Enrôlement des Volontaires de 1792*. Cette der-

ÉLÉMENTS BIOGRAPHIQUES

- 1815 Le 21 décembre Thomas Couture naît à Senlis, place de la Halle à l'actuel n° 40, de Jean Couture artisan cordonnier et de Marie Chollet.
- 1826 La famille s'installe à Paris dans le quartier des Halles.
- 1830 Entre dans l'atelier du Baron Gros.
- 1837 Obtient le second prix de Rome.
- 1840 Expose au Salon son premier tableau *Jeune Vénitien après une nuit d'orgie*.
- 1843 Portrait de Michelet (musée Carnavalet).

1849- Nombreux portraits (Sand, Béranger).

1850

1851- Décoration de la chapelle de la Vierge à Saint-Eustache, Paris.

1859 Epouse Marie-Héloïse Servent et se retire à Senlis.

1869 Achète à Villiers-le-Bel une belle demeure du XVIII^e siècle et s'y installe. Reçoit des élèves, surtout étrangers.

1870 Les Prussiens occupent et pillent la maison de Couture.

1879 Le 29 mars, Thomas Couture meurt à Villiers-le-Bel. Il est enterré au cimetière du Père Lachaise à Paris.

nière œuvre avait été commandée sous la Seconde République le 9 octobre 1848 par le directeur des Beaux-Arts Charles Blanc, frère de Louis, historien et homme politique. Elle était, selon Thomas Couture, destinée à l'Assemblée nationale. C'était comme l'écrivait le peintre, quelques années plus tard, une «page républicaine». On comprend que dans ces conditions Persigny, nouveau ministre de l'Intérieur venu voir le tableau en chantier, après le coup d'Etat de 1851, l'ait qualifié de «tableau de démagogue» et demandé à l'artiste d'en arrêter l'exécution.

Les 45 m² restèrent donc inachevés.

Le destin de ces «Volontaires» fut voyageur. En 1870, ils échappèrent à la fureur des Prussiens qui occupèrent et pillèrent le «Château» de Couture à Villiers-le-Bel. En 1880, le tableau revint à la veuve de Thomas qui remboursa l'Etat des avances consenties à son mari. A son décès, les héritiers décidèrent de donner le tableau à l'Etat. Il fut déposé au musée Unterlinden de Colmar puis, faute de place, transféré au musée départemental de Beauvais qui possédait déjà les études préparatoires.

Bernard Défossez



Maison de Thomas Couture à Villiers-le-Bel.

(1) Manet resta à l'atelier Couture six années de 1850 à 1856 malgré de nombreuses querelles : «Je ne sais pas pourquoi je suis ici disait-il. Tout ce que nous avons sous les yeux est ridicule. La lumière est fausse, les ombres sont fausses. Quand j'arrive à l'atelier, il me semble que j'entre dans une tombe. Je sais bien qu'on ne peut pas faire déshabiller un modèle dans la rue. Mais, il y a les champs et, tout au moins l'été, on pourrait ainsi faire des études de nu dans la campagne puisque le nu est, paraît-il, le premier et le dernier mot de l'art».

(2) Le tableau au musée d'Orsay mesure 4,91 x 7,16 m.

(3) Le musée de Beauvais conserve la toile de Couture *L'Enrôlement des Volontaires de 1792*. En raison de travaux d'aménagement, le tableau ne sera pas présenté au public avant plusieurs mois.



Thomas Couture «L'Enrôlement des volontaires de 1792» (détail).

Votre mémoire d'aujourd'hui est notre patrimoine de demain

Participez à la valorisation du patrimoine
de la communauté d'agglomération

Si vous souhaitez nous aider à enrichir notre mémoire collective n'hésitez pas
à vous faire connaître en nous écrivant à l'adresse ci-dessous.



Remise des prix 1^{er} août 1909 aux garçons des écoles publiques de Villiers-le-Bel. Photo prise sur les marches de la nouvelle mairie.



« Patrimoine en Val de France » pourrait être le premier numéro d'une revue bimensuelle entièrement consacrée à notre histoire et notre patrimoine communs. Si vous souhaitez être informé(e) des différentes publications réalisées par le Val de France sur ce thème, veuillez compléter et renvoyer le coupon réponse joint :

Nom, Prénom

Adresse

Code postal

Ville

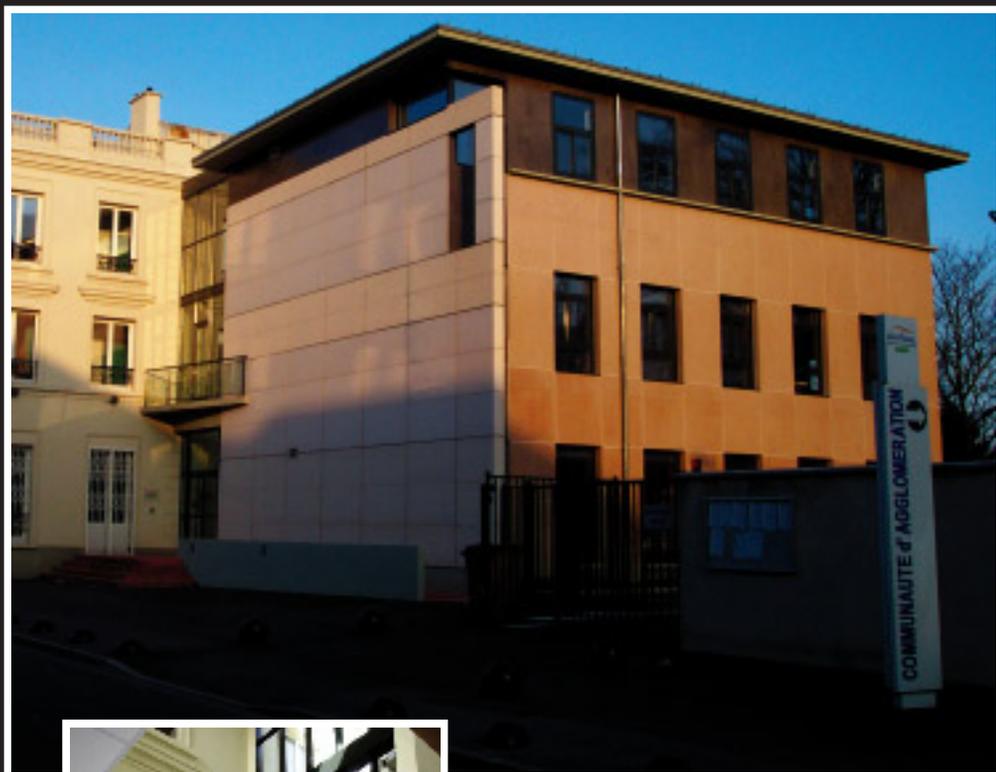
E-mail

Patrimoine en Val de France
Direction de la Culture, du Sport et des NTIC
Communauté d'agglomération Val de France
1, Boulevard Carnot
95400 Villiers-le-Bel





Statue équestre sur la place de la mairie de Garges-lès-Gonesse.



Patrimoine en Val de France
Communauté d'agglomération,
1, Bd Carnot 95400 Villiers-le-Bel
<http://www.agglo-valdefrance.fr>